



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2019-02-16 / 2019-02-28]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Samedi 16 février.

Abbé Nshole : « **Nous ne pouvons que composer avec le président Félix Tshisekedi** ». Abbé Donatien Nshole conseille de faire la différence entre l'observation électorale et le respect des institutions : « Du moment que la Cour constitutionnelle s'est prononcée (en confirmant l'élection de Félix Tshisekedi comme président de la République), la Cenco n'a dit un mot, par respect pour les institutions de la République. Quelle que soit la façon où on accède au pouvoir, le chef de l'Etat qui est là, est reconnu officiellement. Et nous ne pouvons que composer avec lui ». Selon lui, l'Eglise catholique reste ouverte à la collaboration avec le peuple congolais dans le respect des règles. « Le changement que le peuple congolais attend, c'est un changement de leadership, qui mettra le peuple congolais au centre des préoccupations », a-t-il affirmé dans cet extrait sonore.

Félix Tshisekedi : « **Mon pays tient à sauvegarder son indépendance politique** ». « Mon pays tient à sauvegarder son indépendance politique acquise aux prix de multiples sacrifices ainsi que son corollaire, la souveraineté du peuple congolais sur les richesses naturelles nationales. Toute coopération devrait ainsi se fonder sur le respect et la considération mutuelle dans la logique d'un partenariat gagnant-gagnant » a affirmé le Président Félix Tshisekedi vendredi 15 février à la Cité de l'Union africaine à Kinshasa. Il l'a dit au cours d'un échange des vœux entre le Chef de l'Etat et le corps diplomatique ainsi que les chefs des missions et organismes accrédités en RDC. Felix-Antoine Tshisekedi a défini les grands principes de sa diplomatie qu'il entend mener durant son mandat. Ces principes seront guidés notamment par le respect mutuel et une coopération basée sur un partenariat gagnant-gagnant au profit du peuple congolais.

Le corps diplomatique disponible à accompagner la RDC à relever les défis de son émergence. Cette déclaration a été faite lors de l'échange des vœux entre le Chef de l'Etat et le corps diplomatique ainsi que les chefs des missions et organismes accrédités en RDC. « Le Corps diplomatique a été sensible à l'important message. Il a noté avec un grand intérêt tous les principes fondamentaux de votre politique étrangère ainsi que ceux de la politique diplomatique que votre excellence a bien voulu exprimer. Toutes ces précieuses informations seront traduites fidèlement auprès de nos pays et organisations respectifs. Le corps diplomatique a également noté votre volonté d'ouvrir et de dialogue », a rapporté le doyen du corps diplomatique, l'ambassadeur du Congo Brazzaville à Kinshasa.

Nord-Kivu : journée ville morte pour dénoncer l'insécurité à Masisi et Nyabiondo. Cette action a été initiée par la coordination territoriale de la société civile de Masisi. Toutes les activités sont restées paralysées. Le marché hebdomadaire

n'a pas fonctionné au chef-lieu du territoire. La société civile demande aux autorités de sécuriser les civiles et les humanitaires qui sont au service des communautés locales.

Masisi : MSF suspend temporairement ses activités dans les centres de santé de Masisi et de Nyabiondo. Dans une lettre officielle adressée mercredi 13 février au gouverneur de province et reçu vendredi 15 février par Radio Okapi, MSF/Belgique demande aux autorités de garantir la sécurité de son personnel, victime de l'insécurité dans ce territoire. « C'est depuis plus de 10 ans que MSF/Belgique est en train d'aider la population de Masisi qui est une population vulnérable, qui est une population qui vit en guerre. Les conséquences sont que, de Nyabiondo jusqu'à l'hôpital général de Masisi, c'est plus de 34 km. Actuellement, il y a des malades qu'on amène sur tshipoyi, en provenance de Nyabiondo, Mahanga, Mihanja pour les acheminer à Masisi, et meurent en cours de route. Une autre conséquence, c'est que quand les malades viennent au centre de santé et qu'il n'y a pas de prise en charge, les malades sont obligés de rentrer. Il y a ceux-là qui sont toujours à la maison sans assistance, sans soins », indique Jason Amani Bakulu. La semaine dernière, deux agents de MSF/Belgique ont été enlevés par les hommes armés sur l'axe Masisi-Nyabiondo avant d'être relâchés plus tard.

Tanganyika : une mission de la Monusco sensibilise sur la reddition des groupes armés à Mulange. Cette mission a ciblé la localité de Mulange parce qu'elle a été le théâtre de derniers affrontements entre les milices Twa et Bantous. Et depuis, l'insécurité sévit dans la zone. Ce qui rend difficile pour les habitants la possibilité de cultiver aujourd'hui la terre. Quatre chefs coutumiers de Mulange, Koki, Kiyumbi et de Kahite ont eu une séance de travail avec la Monusco et les autorités du territoire. « Je lance un message à ces miliciens : aujourd'hui, nous avons une nouvelle République. Les nouvelles autorités de la République ont besoin de leurs mains pour construire le Congo, un Congo beau. Alors qu'ils sortent de la brousse sans avoir peur, venir déposer leurs armes et suivre le processus normal de la démobilisation. Mais ils ne font pas confiance aux Fardc ? Comme ils ne veulent pas sentir les Fardc, mais la Monusco est là », a indiqué Bernard Bokalanganya, l'administrateur du territoire de Kalemie.

Ituri : un homme décapite sa femme et son fils sur recommandation d'un féticheur. D'après David Mokili Mungunuti de l'ONG des droits humains Collectif sauvons le Congo, le bourreau a lui-même justifié son forfait par le fait que, sa femme, soutenue par son fils, l'ont accusé d'être porteur du VIH/Sida. En représailles, les proches de la défunte femme, venus d'un autre village, se sont rendus ce même vendredi sur le lieu du crime. Ils y ont incendié une quarantaine des maisons et ont par la suite récupéré les corps sans vie de la femme et du garçon. Le commandant de la police nationale congolaise en territoire de Mahagi affirme avoir mis la main sur ce présumé assassin. D'après le colonel Crispin, cet homme a avoué son forfait devant l'officier de la police judiciaire. Il a été vite transféré au parquet de Mahagi ajoute cet officier supérieur de la police.

Masisi : au moins 100 morts en moins de 2 mois dans les affrontements entre groupes armés. Depuis le mois de janvier dernier, la région de Bashali Mukoto a enregistré plusieurs morts et blessés, ainsi qu'un important déplacement des populations suite aux conflits qui opposent les groupes armés, rapportent les sources locales. Ce samedi 16 février matin, des affrontements ont opposé, dans le groupement Bashali-Mukoto en territoire de Masisi les NDC/Rénové de Guidon a plusieurs factions des Nyatura.

Dimanche 17 février.

La Majorité présidentielle devient la Majorité démocratique. « Si, il y a quelque temps encore, vous considériez notre regroupement politique comme la Majorité présidentielle et la reconnaissiez sous ce vocable, il vous faudra désormais vous habituer à considérer notre méga-plateforme politique comme seulement une majorité parlementaire et la traiter comme la Majorité démocratique dans notre pays. Par commodité, il serait plus simple de nous appeler tout simplement La Majorité », a annoncé André-Alain Atundu, porte-parole de cette plateforme. Selon lui, ce statut légal donne à la Majorité démocratique une grande responsabilité dans la gouvernance du pays et devrait agir en partenariat responsable avec le Président de la République. Malgré la position dominante de la MD, cette structure politique devra agir dans un esprit de partenariat responsable avec le chef de l'Etat. Il lance un appel à la tolérance et à la continuité dans la gestion de la chose publique.

Kasaï central : plaidoyer pour le choix d'un gouverneur qui va déclencher le développement. « En cette période cruciale où nous allons procéder à l'élection du gouverneur de province et des sénateurs, j'exhorte chacun de nous à consulter sa conscience avant d'agir, avant de prendre une position. Parce que nous avons une lourde responsabilité. La population invite les députés que nous sommes à faire un choix qui permettra à notre province de décoller effectivement », recommande Tharcisse Kabatusuila, le président du bureau provisoire de l'assemblée provinciale du Kasaï-Central.

Equateur : l'assemblée provinciale valide les mandats de 21 députés. Pour valider l'ensemble des 21 députés provinciaux, la plénière présidée par le doyen d'âge José Endundo, a d'abord validé ce samedi le mandat des deux premiers

suppléants, dont les titulaires se sont désistés. Il s'agit de Roger Mwamba et de Bobo Boloko, l'actuel gouverneur de province qui se porte aussi candidat à sa propre succession. Il y a eu ensuite la cooptation des deux chefs coutumiers, Jean-François Bompaka du territoire de Bolomba et Guy Mobeke du territoire de Bomongo. Ils étaient élus par leur assemblée le 9 février.

Festival Amani : Unmas sensibilise sur le danger des engins non explosés. Le Service de l'action antimines des Nations Unies (Unmas) a sensibilisé samedi 16 février les personnes qui participent au Festival Amani à Goma sur le danger que représentent les engins de guerre non explosés que différents belligérants abandonnent sur le terrain. Unmas expose dans son stand différents types de munitions de guerre comme matières didactiques que plusieurs festivaliers découvrent pour la première fois. L'objectif est de faire comprendre au grand public le danger que représentent les restes explosifs de guerre.

Nord-Kivu : des hommes armés tuent 8 personnes à Goma et Nyiragongo. Selon le maire de la ville de Goma, les assaillants venus probablement du parc de Virunga, ont tiré sur les habitants à différents endroits. Au moins cinq corps des personnes tuées par balles ont été retrouvés aux alentours de l'Ecole primaire Nyota dans le quartier Mugunga, tandis qu'un autre corps avec des plaies béantes a été retrouvé dans le quartier Majengo dans la ville de Goma. Dans le territoire de Nyiragongo voisin, le maire de Goma affirme que deux autres personnes ont été tuées la même nuit et dans les mêmes circonstances.

Beni : les Fardc tuent 2 miliciens Mai-Mai et détruisent leurs camps. Elles ont aussi capturé quatre miliciens et ont détruit leurs camps, rapporte le major Mak Hazukay, porte-parole de l'opération Sokola 1 dans le Nord-Kivu. Ce bilan de l'opération de l'armée menée contre ces assaillants qui avaient attaqué les observateurs de la Monusco et les Fardc la semaine dernière sur la route Beni Butembo est encore provisoire.

Le président de la ligue des jeunes du PPRD condamne les insultes et attaques contre certains hauts cadres du parti. « Il ne faudrait pas qu'il y ait un groupe de jeunes qui puissent profiter de ce boulevard d'informations, les réseaux sociaux, pour s'attaquer à des cadres du parti, tenir des propos citant des noms à travers les réseaux sociaux. Le PPRD est un parti de la jeunesse et par conséquent il y a toujours une symbiose entre les jeunes et les aînés. Nous sommes respectueux des textes, nous sommes respectueux de notre hiérarchie », a fait remarquer Papy Pundu, Il menace de sanctionner les personnes qui vont s'illustrer par ces comportements prohibés.

A Beni, Martin Fayulu prêche l'unité nationale et la lutte contre le tribalisme. Il a qualifié les résultats des dernières élections de « coup d'État électoral » avant d'appeler la population à ne pas accepter ces résultats. Il a ensuite dénoncé la « nomination de plusieurs députés à l'Assemblée nationale et dans certaines assemblées provinciales de la RDC suite à la fraude électorale ». Martin Fayulu a aussi appelé la population de Beni à s'impliquer et collaborer avec les équipes de riposte contre Ebola pour l'éradication de cette maladie dans la région de Beni. Il a fait observer une minute de silence en mémoire des civils et militaires loyalistes tués dans la région de Beni.

Festival Amani de Goma : «La musique, un trait d'union entre les peuples». Le chanteur rwandais Buravan, lauréat du prix Découvertes de RFI, édition 2108 a été très applaudi. A l'aise en français et en swahili, les deux langues couramment parlées à Goma, l'artiste Buravan n'a pas tardé à entrer en communion avec son public. C'est surtout quand il a entonné sa chanson "Si belle". Connaissant par cœur les paroles de cet hymne à l'amour, le public s'est mis à chanter avec cet artiste. Un moment d'enthousiasme, de magie de la musique. Cette complicité s'est poursuivie quand les premières notes de la chanson "Garagaza" ont été balancées. Ses fans dont les jeunes demoiselles répétaient toutes les paroles. Buravan s'est dit porteur d'un message pour la jeunesse de cette sous-région : «Qui que tu sois, tu peux réaliser tes rêves à force de persévérance, de travail dur. Mais avant cela, c'est avec l'amour que l'on peut parvenir à la paix». L'autre grande d'affiche de ce festival, c'était Gaël Faye avec son complice, le guitariste Samuel Kamanzi, père congolais et mère rwandaise. Le spectacle s'articulait sur le livre "Petit pays" de Gaël Faye, ses souvenirs poignants d'enfance avec en arrière-fond l'histoire tourmentée de la sous-région. C'est surtout le génocide rwandais et les événements sanglants de 1993 et même d'après. Cela transparait dans sa chanson "Pilipili sur un croissant au beurre" que le public a adoré et applaudi. L'autre chanson applaudie, c'est "Paris Métèque". Il raconte sa nouvelle vie à Paris, sans ses clichés connus, et toujours avec un rétroviseur tourné vers la sous-région et ses démons. Gaël Faye avait un message : «Il revient à la jeunesse de la sous-région de se battre pour sa dignité. Et c'est cela le sens de ce festival. Il nous faut nous-mêmes raconter notre histoire avec nos propres mots. Il ne faut pas que les autres nous mettent en avant mais il faut nous mettre nous-mêmes en avant». Au moment où cet artiste français présentait son spectacle, un nuage de poussière s'élevait au stade du collège Mwanga. Impossible de rester tranquille avec la chanteuse rwandaise Knowless au podium. Le public était sous le charme et reprenait les paroles et surtout les refrains de ses chansons : «Je suis très émue par l'accueil du public, je suis venue pour qu'ensemble, l'on puisse parler d'amour et de paix dans notre région. Ma musique franchit les frontières politiques», s'est-

elle réjouie. Selon la chanteuse Knowless, il faut que la jeunesse puisse s'unir afin de lutter pour la paix. «Mais je fais de la musique, pas de la politique», a-t-elle laissé entendre après une question sur les relations quelques fois tendues entre Kigali et Kinshasa. Parmi les artistes internationaux venus au Festival Amani de Goma figure le groupe français, "Mortal Combo", aux allures de rockers mêlant de grosses caisses de batterie et des cuivres. Avec des sonorités et des rythmes apparemment exotiques pour le public de Goma, trop rumba, ce groupe semblait incompris. Ce n'est qu'après avoir accéléré le rythme que le public s'est emballé. (Iwacu)

Les sociétés civiles du Nord et Sud-Kivu demandent au Conseil de sécurité de renforcer le mandat de la Monusco.

Ces structures recommandent, qu'un accent soit mis sur la neutralisation de tous les groupes armés par un plan réaliste et contraignant mais aussi sur la restauration de l'autorité de l'Etat. Les sociétés civiles de ces deux provinces ajoutent que plusieurs défis sécuritaire, humanitaire et de gouvernance sont encore à relever. Le départ immédiat de la Monusco serait inopportun et prématuré. Les deux structures citoyennes plaident en outre pour le soutien de la Monusco au gouvernement pour la poursuite des élections locales, urbaines et municipales.

Lundi 18 février.

Ebola : « Il faut absolument ramener la paix pour avoir l'engagement de la population » (Professeur Muyembe). Le Professeur Muyembe est Directeur Général de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). « Cette 10e épidémie qui sévit dans le Nord-Kivu et en Ituri survient dans un contexte très compliqué d'insécurité, de conflit armé, qui fait que la surveillance devient très difficile, et le suivi des contacts également devient très difficile », a-t-il fait savoir. Il pense que le grand problème lié à la persistance de cette épidémie est communautaire. « Les communautés, les populations ne sont pas totalement engagées dans la lutte contre la maladie », affirme-t-il. Ce qui explique d'après lui, le manque de confiance aux équipes de riposte. Il reconnaît tout de même des erreurs au départ de la campagne de riposte contre cette 10e épidémie, mais exhorte la population à adhérer à l'action pour « qu'il n'y ait pas des réticences dans les communautés et que des équipes aillent partout chercher des cas, chercher des contacts et amener la vaccination ». « Si on ne laisse pas cette liberté aux équipes de riposte, ce sera difficile de mettre fin à cette épidémie », fait remarquer Dr Muyembe.

Elections des gouverneurs : 12 candidatures invalidées. Dans l'ensemble, douze candidatures (dix pour des indépendants et deux de partis politiques) sont déclarées irrecevables. Quant aux candidatures retenues, la province de la Tshopo bat le record, avec treize prétendants pour diriger l'exécutif provincial. Parmi les invalidés, figurent notamment Jean Bamanisa Saidi pour la province de l'Ituri ; Justin Bitakwira pour le Sud-Kivu ; Bruno Bukasa et Christophe Kolomonyi à la Lomami ; Joachim Taila Nage pour la province du Sud-Ubangi. Treize candidats vont se battre pour le poste de gouverneur dans la Tshopo. C'est dans cette province qu'il y a le nombre élevé des candidats. La ville-province de Kinshasa compte neuf candidats gouverneur, qui lorgnent le siège qu'occupe depuis douze ans André Kimbuta. Quant au nombre des candidats par parti politique, le PPRD est en tête avec 11 candidats pour l'ensemble des vingt-quatre provinces, suivi de l'UDPS avec 10.

Ituri : invalidé, le candidat gouverneur Jean Bamanisa promet d'introduire un recours. Selon lui, sa candidature n'a pas été retenue, non pas par rapport à son statut d'indépendant en Ituri, mais plutôt par rapport au candidat vice-gouverneur qui est sur sa liste. « Il [le candidat vice-gouverneur Martin Shalo] a appris qu'il avait envoyé sa lettre de démission et qu'il avait reçu un acte de son parti politique qui agréait sa démission. Rien n'est encore perdu, mais surpris de l'acharnement de certaines personnes à écarter certaines candidatures », a affirmé Jean Bamanisa Saidi. Pour les candidats gouverneurs invalidés, la loi électorale dispose qu'ils ont 48 heures pour introduire un recours au niveau de la cour d'appel de leur ressort suivant la notification de la décision par la Commission électorale nationale indépendante.

Amani : festivaliers et artistes appellent au retour de la paix. « La jeunesse, aimez-vous, battez-vous pour l'amour, car c'est l'amour qui ramène la paix », a conseillé dimanche 17 février, Yvan Buravan, artiste rwandais et prix découverte RFI 2018. « L'espoir que nous avons est que tout se passe dans le calme. Ça fait plus de 20 ans que nous vivons dans une région où il y a des groupes rebelles. C'est pourquoi nous demandons aux gens de promouvoir des entrepreneurs de la région », a plaidé M. Bisimwa, le directeur du festival. Au moins 35 000 festivaliers ont participé à cette édition selon ses organisateurs, satisfaits d'avoir atteint leur objectif sur le plan de la participation de la population et des artistes. Comme les éditions précédentes, cette édition a coûté 350 000 USD.

Tshopo : le chef de la PNC appelle ses hommes à encadrer professionnellement les manifestations. « J'ai sensibilisé les policiers par rapport à la discipline sur recommandation du commandant suprême qui veut qu'il y ait la discipline. Lors de la gestion des foules et des manifestations, la police doit avoir un bon comportement », a affirmé le général Amuli. Selon lui, le commandant suprême des forces armées et de la police, le président Félix Tshisekedi, ne veut pas entendre qu'il y a

eu des morts lors des manifestations. Il a interdit aux policiers, sur recommandation du président de la République, d'appréhender la population en bafouant sa dignité humaine.

Haut-Katanga : la société civile dénombre 40 cas de criminalité à Likasi. Depuis le début de l'année 2019, elle a dénombré une quarantaine de cas de criminalité suivis d'actes de viol sur mineures. Dans une déclaration faite lundi 17 février, elle demande à la population de ne pas se faire justice, « car les innocents peuvent en être aussi des victimes ». Nous avons même dénombré les cas de viol sur mineures. Il y a des blessés qui se retrouvent à l'hôpital général de référence de Daco. A la société civile, le message que nous passons à la population, c'est de toujours se fier à l'Etat », a conseillé Paul Kisimba, le coordonnateur du cadre de concertation de la société civile de Likasi.

Tshopo : treize candidats gouverneur, dont une femme. Dix d'entre eux se présentent en indépendants, les trois autres sont issus de partis politiques Mouvement social, Avenir du Congo (ACO) et Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), Eve Bazaiba, est la seule dame sur la liste. Mais, elle se présente comme indépendante. Par ailleurs, du côté des sénateurs, cinquante-trois candidats sont en compétition pour quatre sièges. Parmi eux, il y a notamment des candidats malheureux aux élections législatives, quelques anciens dignitaires et notables de la Tshopo, dont sept femmes.

Ebola : la transfusion sanguine interdite dans les structures médicales des zones en quarantaine. Au Nord-Kivu, les zones affectées par la maladie à virus Ebola éprouvent d'énormes difficultés pour administrer les transfusions sanguines, affirme le docteur Emmanuel Amisi Sefu, chargé du site pour le don du sang au Festival culturel Amani tenu à Goma. Selon les responsables du centre provincial de transfusion sanguine, « toutes les structures médicales dans les zones mises en quarantaine sont interdites de procéder à la transfusion sanguine ».

Le parc national des Virunga rouvert aux visiteurs, près de neuf mois après sa fermeture à la suite de plusieurs incidents meurtriers. Cette fermeture a occasionné un manque à gagner important sur les revenus du tourisme. La réouverture a été décidée par la direction du Parc en collaboration avec le gouvernement congolais après des garanties sécuritaires offertes tout autour de cette activité.

Kananga : 9 morts et des dégâts matériels importants après les fortes pluies. A Kananga, neuf personnes sont mortes à la suite des trois dernières pluies diluviennes survenues la semaine passée dans cette ville. Les chiffres fournis par le maire de la ville, Mwamba Kantu Ka Njila font état d'un mort foudroyé le samedi 16 février à Kamupongo dans la commune de Ndesha. Une autre personne est morte après qu'un mur s'est écroulé sur lui à Lukonga. Il faut ajouter six enfants et leur père, décédés respectivement mercredi et vendredi. La mort de ces enfants d'une même famille suivi de leur père a eu lieu sous la pluie. Le mur de leur maison s'était aussi écroulé sur eux à la suite d'un glissement de terrain à Tshinsambi. Dans presque tous les quartiers de la ville, des maisons se sont écroulées et des toitures emportées, constate le maire de Kananga.

Tanganyika : la rougeole et le choléra signalés à Mpyana et Manono. Le choléra et la rougeole sévissent dans les villes de Manono et la localité de Mpyana, dans la province du Tanganyika depuis deux semaines. Les enfants sont les plus frappés par ces épidémies, qui occasionnent la mort de six à sept enfants par jour.

Nouvelles vagues des réfugiés sud-soudanais à Aru. Près de quinze mille nouveaux réfugiés sud-soudanais sont arrivés dans le territoire congolais d'Aru, situé à 290 km au nord de Bunia (Ituri). « La situation actuelle est très préoccupante. C'est depuis que les hostilités ont repris au Soudan du Sud. Nous venons déjà d'enregistrer 14 562 réfugiés, qui sont entrés par la chefferie des Kakwa. Nous sommes à l'œuvre pour enregistrer ceux qui sont entrés par la chefferie des Kaliko Omi », a précisé Venant Nkosi, l'administrateur d'Aru. Depuis le 17 février, des équipes ont été mises sur pied pour assurer l'accueil de ces réfugiés, notamment à Ingbokolo. Le HCR s'occupe de la nourriture des réfugiés.

« La Monusco ne devrait pas se retirer de la RDC sans avoir achevé sa mission » (sociétés civiles Nord et Sud-Kivu). Les sociétés civiles du Nord et du Sud-Kivu ont formulé samedi 16 février une demande au conseil de sécurité pour le renouvellement et le renforcement du mandat de la Monusco. Selon Patient Bashomba président de la société civile du Sud-Kivu, « il y a près de quatre mille Fdlr qui sont en train de quitter le Nord-Kivu, et se rendent vers le Sud-Kivu », un mouvement inquiétant pour les communautés du Sud-Kivu, et qui présente une menace contre les pays voisins, ajoute la même source. Ces rebelles Fdlr et bien d'autres groupes armés étrangers et locaux sont toujours actifs à l'Est du pays et constituent un défi majeur à relever pour justifier le départ de la Monusco, un départ inopportun et prématuré aux yeux de ces cadres provinciaux de plaidoyer. A ce défi sécuritaire, il faut ajouter le défi humanitaire, celui de la gouvernance et de la restauration de l'autorité de l'Etat.

Maï Ndombe : l'administrateur du territoire de Yumbi demande aux habitants de regagner leurs villages. Selon l'administrateur du territoire intérimaire, beaucoup d'habitants de Yumbi se sont réfugiés au Congo Brazzaville. Beaucoup d'autres encore se cachent dans les îlots. « Ils n'auront la paix que s'ils rentrent chez eux. Ceux qui sont en RD Congo, ceux qui sont sur les îlots, ceux qui sont dans les villages lointains, que tout le monde revienne », lance le colonel Olivier Gasita. Il demande également à ceux qui détiennent les armes de les remettre à l'autorité territoriale. Cependant, l'administrateur intérimaire du territoire de Yumbi reconnaît certaines urgences humanitaires pour les habitants qui sont déjà rentrés. « La population demande la reconstruction de ses maisons. Les écoles, les centres de santé. Il y a aussi des humanitaires qui doivent lui venir en aide surtout pour les vivres », plaide Olivier Gasita.

A Goma, Martin Fayulu annonce la poursuite de son combat pour faire éclater la vérité des urnes. Il s'exprimait au cours d'un rassemblement d'environ une heure au stade Afia. Il a remercié la population de cette ville pour son vote en sa faveur. M. Fayulu a aussi prêché l'unité nationale et la lutte contre le tribalisme.

Sud-Kivu : 14 combattants Maï-Maï se rendent aux Fardc à Lusambo. L'armée affirme avoir reçu le premier groupe des combattants armés Maï-Maï avec leurs armes individuelles et munitions. Sans donner des détails sur l'identité de ce groupe, la même source affirme que d'autres combattants Maï-Maï se rendraient progressivement dans les jours à venir aux Fardc.

Constitution : Pr Kabamba plaide pour l'application de la retenue des 40% à la source. « Il y a une grande question que l'on se pose qui concerne l'équilibre entre l'Etat central et les provinces, notamment la question des 40% des retenues à la source qui, jusqu'à présent n'est toujours pas appliquée. Elle continue à créer beaucoup de difficultés et d'interprétations à travers les provinces et vis-à-vis de l'Etat central », a estimé Bob Kabamba, l'un des rédacteurs de l'actuelle constitution de la RDC. Il propose aussi de revoir la disposition sur la nationalité congolaise qui est, selon l'actuelle constitution, est une et exclusive. « Il y a aussi le cas de la nationalité congolaise. Dans le cadre de la constitution, la nationalité congolaise est une et exclusive. Je crois que 13 ans après l'application de cette disposition, je pense qu'on peut, par exemple revenir sur cette question de la nationalité, pour permettre à ce que les Congolais de la diaspora puissent retrouver la nationalité congolaise », note M. Kabamba. « Jusqu'à présent, on remarque qu'il y a certains droits qui ne sont pas respectés ; par exemple, on a voulu, dans ce texte, garantir l'accessibilité à l'eau potable, consacrer la personne humaine, garantir la liberté de manifestation et la liberté d'expression, ... Or ces différentes libertés et différents droits tardent à être mis en application », rappelle-il.

Mardi 19 février.

Meurtre des experts l'ONU : un prévenu conteste sa présence dans la vidéo de l'exécution. Au cours de l'audience de lundi 18 février au procès des présumés meurtriers des experts de l'ONU au Kasai, les débats ont été vifs entre la défense et le ministère public au sujet de la présence ou non d'un prévenu sur la vidéo de l'exécution de Michael Sharp et Zaida Catalan. Cette vidéo a à nouveau été projetée. Mais les images n'ont pas réussi à mettre d'accord les deux parties. Le ministère public avait identifié l'un des miliciens visibles sur la vidéo de l'exécution des experts comme étant le prévenu Tshaba Kanowa. A coup des descriptions multiples sur la forme du front, la calvitie, les oreilles, la moustache, les avocats de Tshaba ont expliqué au tribunal que l'individu visible dans la vidéo n'est pas leur client.

Le sénateur Yerodia Ndombasi est décédé à Kinshasa. Le sénateur Abdoulaye Yerodia Ndombasi est décédé, mardi 19 février, à Kinshasa, à l'âge de 86 ans à la suite d'une maladie. Au terme des accords de Sun City, M. Yerodia fut désigné comme l'un des quatre vice-présidents, fonction qu'il exerça entre 2003 et 2006. Il fut choisi pour le compte du parti de l'ancien président Joseph Kabila, le PPRD. Les trois autres vice-présidents furent Jean-Pierre Bemba du MLC, Azarias Ruberwa du RCD et Arthur Zahidi Ngoma de l'opposition non armée. Yerodia Abdoulaye Ndombasi fut l'un des plus proches soutiens de Laurent-Désiré Kabila depuis la lutte pour l'indépendance à l'époque de Patrice Lumumba, au tout début des années 1960, durant la révolution de 1964-65 avec Che Guevara, jusqu'à l'arrivée au pouvoir à Kinshasa en 1997 après avoir défait Mobutu. Il fut aussi ministre des Affaires Etrangères et de l'Education nationale entre 1998 et 2002, sous Kabila le père. Il a ensuite été élu sénateur au Kongo-Central lors des élections organisées en 2007. Le 11 avril 2000, Yerodia Abdoulaye Ndombasi a été frappé par un mandat d'arrêt international, lancé par le juge d'instruction belge Damien Vandermeersch. Il était alors chef de la diplomatie congolaise. Il avait été reproché d'avoir tenu en 1998 des propos d'incitation à la haine raciale. En effet, il appelait les Congolais à « l'auto-défense », les encourageant à exterminer les populations congolaises et étrangères désignées comme agresseurs ou soutiens « infiltrés » des agresseurs. Mais un ordre d'annulation du mandat d'arrêt sera émis le 14 février 2002 en raison d'une décision de la Cour internationale de justice qui estimait qu'en tant que ministre des Affaires étrangères en exercice, Yerodia ne pouvait être poursuivi par les tribunaux d'un pays tiers.

Assemblée nationale : installation du nouveau président du bureau provisoire. Le nouveau président du bureau provisoire de l'Assemblée nationale, Pierre Maloka, a été installé lundi 18 février. Député de la législature de 2006, il est devenu le doyen d'âge des députés élus le 30 décembre 2018. Il remplace à cette fonction Gabriel Kyungu wa Kumwanza, qui a choisi vendredi dernier d'aller siéger à l'assemblée provinciale du Haut-Katanga, conformément à l'article 78 de la loi électorale.

Haut-Lomami : rareté du maïs dans le territoire de Bukama. Le maïs se fait rare sur le marché local de Bukama (Haut-Lomami) depuis une semaine. Là où cette principale denrée alimentaire de la population se fait voir, les prix sont passés du simple au double. La Fédération des entreprises du Congo attribue la rareté du maïs et son prix élevé au mauvais état de la route et à la non-évacuation des produits agricoles vers ce territoire par le train de la Société nationale de chemins de fer.

Maniema : les mandats de 20 députés provinciaux validés. L'assemblée provinciale a validé, lundi 18 février, les mandats de vingt députés provinciaux du Maniema. Après validation des mandats, le rapporteur de cette institution, Thierry Badisungu, annonce une autre plénière pour mercredi 29 février pour travailler sur le règlement d'ordre intérieur.

La DGM allège la procédure d'octroi de visa aux étrangers d'origine congolaise. Tout étranger d'origine congolaise possédant un passeport en cours de validité est autorisé à obtenir un visa d'entrée aux postes frontières et frontaliers de la RDC, a décidé la Direction générale de migration (DGM). Ce type de visa va être délivré aux conditions générales d'octroi prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur, pour une période ne dépassant pas trente jours.

Pr Bob Kabamba : « On peut revenir sur la question de la nationalité pour que la diaspora retrouve la nationalité congolaise ». 18 février 2006-18 février 2019, treize ans depuis que la Constitution congolaise a été promulguée. Le professeur Bob Kabamba, l'un des rédacteurs de cette loi fondamentale, s'exprime notamment sur la question de la double nationalité. Il pense que cette disposition devrait être révisée. « Dans le cadre de la constitution, la nationalité congolaise est une et exclusive. Je crois que 13 ans après l'application de cette disposition, on peut par exemple revenir sur cette question de la nationalité, pour permettre à ce que les Congolais de la diaspora puissent retrouver la nationalité congolaise », propose-t-il. Commentant l'article 71, alinéa 1, le professeur Bob Kabamba soutient l'idée d'une élection présidentielle à deux tours « pour permettre au président d'avoir la légitimité sur toute l'étendue de la RDC. » « Celui qui sort vainqueur du deuxième tour, il sera véritablement considéré comme le président de tous les Congolais. En mettant l'accent sur un seul tour, cela veut dire que le président serait un président minoritaire. De mon point de vue, la question de deux tours est fondamentale, et mériterait qu'on revienne à cette disposition qui avait été modifiée en 2011 », suggère-t-il.

Uvira : l'ONG AMC offre des soins médicaux gratuits aux prisonniers. L'ONG Aide médicale Congo (AMC) a lancé lundi 18 février une consultation et un traitement gratuits à l'intention des trois cents détenus de la prison centrale Mulunge d'Uvira (Sud-Kivu). Pendant deux jours, les prisonniers passent un à un devant les équipes de sept médecins et deux infirmiers congolais. Aide médicale Congo est une organisation qui aide les vulnérables. Elle est appuyée, dans cette initiative, par Medi Help Suisse et la Monusco.

Manifestation des policiers à Uvira pour réclamer leurs soldes. Les 350 policiers, déployés depuis en décembre dernier pour sécuriser les élections à Uvira (Sud-Kivu), sont descendus dans la rue lundi 18 février pour réclamer leurs soldes. Ces policiers accusent trois mois d'arriérés depuis leur sortie du centre de Kitona. Ces policiers disent dormir au sol et sans moustiquaires, s'exposant ainsi aux maladies. Le commandant des Fardc et celui de la police district d'Uvira se sont rendus sur place ce matin. Ils ont appelé ces policiers au calme, assurant que leur situation sera décantée bientôt.

Lubumbashi : l'entreprise minière CDM accusée d'inonder les habitations de Kamatete. Les habitants du quartier Kamatete dans la commune Annexe à Lubumbashi dénoncent les inondations à répétition de leurs parcelles par des eaux qui proviendraient des usines de l'entreprise minière Congo Dong Fang Mining (CDM). Selon certains témoignages des habitants du quartier Kamatete, ces eaux proviennent des collines où est implantée cette entreprise minière. Les fortes pluies qui s'abattent ces derniers jours sur la ville font que plusieurs parcelles sont envahies par les eaux. L'entreprise minière CDM a toujours profité de la tombée des pluies pour ouvrir les vannes, ce qui fait que les eaux déferlent sur le quartier environnant et détruisant plusieurs biens. Cette allégation a été rejetée par les responsables de CDM. Pour Jean-Pierre Kasewe, directeur technique chargé de sécurité environnementale assure que CDM s'est engagé de construire des canalisations des eaux de pluies.

L'ECC dénonce "la corruption à grande échelle des députés provinciaux par des candidats gouverneurs et sénateurs". L'ECC affirme détenir des faits palpables de cette corruption et entend les mettre à la disposition du parquet pour une éventuelle instruction. « L'Eglise de Christ au Congo, s'insurge contre certaines pratiques de corruption et

d'antivaleurs sur la manière dont se négocient les postes de responsabilité au niveau des gouvernorats, des bureaux des assemblées provinciales et nationales ainsi que des sièges sénatoriaux au risque d'entamer la marche vers l'effectivité de l'Etat de droit. L'Eglise du Christ au Congo rappelle aux uns et aux autres de se conformer aux prescrits tant élogieux contenus dans les préambules de notre constitution », a déclaré à la presse Eric Nsenga, le porte-parole de l'ECC.

Maï Ndombe : un groupe de notables nie l'implication présumée de Genty Nyongola dans les tueries de Yumbi. Ils réagissaient aux propos tenus par certains notables qui demandent au ministre des Droits humains de plaider pour la suspension du gouverneur du Maï Ndombe. Pour ces notables qui soutiennent le gouverneur incriminé, la demande faite par le premier groupe relève de la stratégie politique pour déstabiliser Genty Nyongola.

Tshopo : une grève illimitée déclenchée à l'Université de Kisangani. Les corps académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier de l'Université de Kisangani ont déclenché lundi 18 février une grève illimitée. Cette grève fait suite à l'expiration du préavis de huit jours accordé aux autorités de l'université pour répondre à leurs revendications, notamment le déguerpissement des étudiants du complexe Elungu et le rachat des biens brûlés. Les 7 et 8 février derniers, les étudiants avaient brûlé deux véhicules des professeurs et près de dix motos appartenant aux fonctionnaires du bâtiment administratif de l'Unikis. Ils s'étaient soulevés pour réclamer la libération de deux des leurs camarades arrêtés par la police dans une affaire de meurtre.

Mercredi 20 février.

La RDC interdit l'importation de la viande de porc de l'Union européenne. « Nous référant à la lettre de l'Union européenne du 22 janvier relative à l'alerte du Système d'alerte rapide pour des produits alimentaires et pour les aliments, il était urgent que je puisse prendre les mesures d'interdiction d'importation de cette viande par la RDC. Mais aussi, si ces viandes sont déjà dans les dépôts, j'interdis aussi la commercialisation de ce produit ainsi que sa consommation par la population congolaise. Ceci pour protéger les populations congolaises de ce type de produit », explique Jean-Lucien Busa, le ministre d'Etat au Commerce extérieur.

Les sociétés minières ne devraient pas payer la taxe de promotion de l'industrie au FPI, selon la Licoco. Toutes les taxes qu'une entreprise minière doit payer se trouvent dans le code minier (...) Pour créer une taxe, il faut une loi. Or, le FPI c'est un établissement public qui (...) perçoit des fonds à l'importation. Or, dans le secteur minier, l'importation est régie par le code minier », explique Ernest Mpararo, secrétaire exécutif de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco). Le gouvernement congolais n'est pas de cet avis. Selon le ministre près le Premier ministre, Tshibangu Kalala, cette ONG est dans la confusion.

Gbadolite : manifestation des policiers pour réclamer leurs soldes. Le maire de Gbadolite, Joseph Molegbe, affirme que plus de 130 policiers ont manifesté leur colère dès 5 heures du matin. Ils revendiquaient le paiement de deux mois de soldes devant le commissariat provincial de la PNC/Nord-Ubangi. Ils ont également barricadé le passage au public, toute la matinée durant, notamment sur le boulevard Mobutu. Grâce à l'intervention du commissaire provincial de la PNC et du commandant des Forces armées de la RDC, la manifestation a pu baisser d'intensité et les barricades ont été enlevées, selon la même source. Leur paie trainait du fait que la RawBank, qui en est chargée, ne dispose pas d'agence locale. Mais aux dernières nouvelles, l'agent payeur de la RawBank serait déjà dans la ville et la paie devrait commencer mardi soir soit mercredi matin.

Décès de Yerodia : « C'est un baobab qui est tombé ». « C'est vraiment un baobab qui est tombé. Il n'en reste plus d'anciens compagnons de sa trempe », a réagi mardi 19 février Jeannot Mwenze Nkongolo, ancien compagnon de lutte et ministre de Laurent-Désiré Kabila, à la suite du décès de Yerodia Abdoulay Nombasi, lui-même ancien ministre des Affaires étrangères. Mwenze Nkongolo dit retenir de Yerodia sa loyauté et sa fidélité. « Sans changement, sans autre idéologie ! Il a gardé vraiment les idées de M'zee vivantes, jusqu'à ce qu'il tombe lui-même. »

Nord-Kivu : la Monusco remet quatre sources fontaines à la mairie de Beni. La Monusco a remis, mardi 19 février, à la mairie de Beni quatre sources fontaines construites sur financement propre à hauteur de 63 000 USD. La construction de ces fontaines vise à lutter contre les actes de violence dont les femmes qui vont puiser de l'eau de l'eau sont victimes. Les sources fontaines vont aussi permettre de lutter contre certaines maladies hydriques, auxquelles sont exposés les enfants et les femmes dans la ville de Beni. Ce projet avait été soumis par la mairie de Beni pour desservir en eau potable, des milliers d'habitants à travers plusieurs quartiers périphériques de la ville de Beni notamment à Rwangoma dans la commune Beu, Muzambayi en commune Rwenzori, Pasisi dans la commune Mulekera et Bunzi dans la commune Bungulu. Le maire de Beni, Nyonyi Bwanakawa, estime que ce projet s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, en ce sens

qu'il permettra désormais à la population d'épargner l'argent qui était jadis destiné à se faire soigner des maladies d'origine hydrique.

Bukavu : la route Ruzizi 2 bloquée par des habitants du quartier Gyamba. Ils protestent contre le manque d'eau potable au robinet depuis quatre mois. Les tuyaux de la Regideso ont été endommagés lors des travaux de réhabilitation de ce tronçon routier long de 2,7 kilomètres. Des travaux lancés en 2016 et jamais achevés faute de moyens. Les manifestants comptent bloquer la route le temps qu'il faut pour contraindre les autorités compétentes à trouver une solution à leur problème. Comme conséquence de l'interruption de trafic routier sur le tronçon Ruzizi 2-Bukavu, une cinquantaine de camions remorques sont bloqués depuis trois jours de part et d'autre de la frontière entre la RDC et le Rwanda.

Plaidoyer pour la transformation de la Gécamines en holding de portefeuille. En l'espace d'une semaine, deux groupes se réclamant de l'intersyndical de la Générale des carrières des mines (Gécamines) ont adressé deux memos distincts au chef de l'Etat congolais pour réclamer des meilleures conditions de travail. Pour le groupe qui s'est exprimé le 19 février, Felix Tshisekedi devrait accompagner la pérennisation du programme de modernisation des unités de production. Ce qui permettrait de rendre la Gécamines plus forte vis-à-vis des investisseurs étrangers et poser les bases pour son redressement durable. Une fois que cette entreprise atteindrait cet élan de production, il sera désormais possible à l'employeur de résoudre certains problèmes notamment ceux liés aux arriérés de salaire. En revanche, les agents de la Gécamines auteurs du premier mémorandum envoyé au président Tshisekedi le 16 février accusent l'actuel comité de gestion de l'entreprise de n'avoir pas résolu la question de paiement des décomptes finals. Ils évoquent aussi les problèmes d'arriérés de salaire et tant d'autres ayant un lien avec la production. **Aucun arriéré de salaire.** Mechack Kasongo, le président de cet intersyndical affirme que les salaires des employés sont à ce jour régulièrement payés. Il présente une situation stable des agents et cadres ainsi que de cette société minière. Selon lui, la société a mis en place un plan social dénommé « fin de carrière anticipée » qui a été initié et mis en œuvre moyennant 42 millions USD. Ce plan vise le départ à la retraite des agents et qui a permis à environ 2 294 agents de quitter définitivement et dignement l'entreprise, de soulager les charges sociales, et d'optimiser le rendement et l'amélioration des conditions sociales des agents. Les 12 représentants syndicaux de l'entreprise qui ont signé ce mémo saluent plutôt les efforts de l'actuel conseil d'administration. Selon eux, le conseil d'administration a réussi à apurer les 45 mois d'arriérés dont il a hérité.

Criminalité à Kinshasa, Beni, Yumbi au centre du conseil de sécurité présidé par Tshisekedi. La persistance de la criminalité dans la ville de Kinshasa est entretenue par des hommes en uniforme de l'armée et de la police, déserteurs, blessés de guerre, nouvelles unités tous non prises en charge sur le plan salarial et social. A ce sujet, le conseil national de sécurité a instruit l'Etat-major général de trouver des solutions d'encadrement de ces éléments, dans le meilleur délai. La persistance des tueries à Beni et Butembo dans le Nord-Kivu a été le premier point au cours de cette rencontre. Selon le communiqué final de la réunion, « des mesures appropriées » ont été prises pour éradiquer les « forces terroristes et les groupes armés » dans la région. Quant à la situation à Yumbi dans la province du Mai-Ndombe, le conseil national s'est appesanti sur le retour des déplacés, leur sécurité et leur accueil.

Kalemie : sept groupes armés prêts à la reddition. Sept groupes armés de la milice Twa actifs dans le secteur de Kashege (dans la province du Tanganyika) se disent prêts à se rendre à la Monusco. C'est au village Kashege que la délégation de sept leaders twa, composée de vingt combattants, a remis symboliquement une arme de guerre de marque AK-47 à la Monusco. Mais la reddition annoncée des leaders twa et leurs combattants ne devrait pas se passer sans conditions. « Que l'Etat nous assiste ! Nous avons beaucoup souffert en brousse, que les enfants aillent école et les paysans cultivent la terre ; voilà le développement », a affirmé Pepo Edouard, un combattant Twa.

Ebola maîtrisé dans plusieurs villes de l'Est, selon le ministre de la Santé. « Je crois que l'élément le plus important était de dire qu'hier (mardi) nous avons passé le cap de 21 jours sans nouveau cas à Beni. C'est une avancée considérable, c'est une étape très importante dans la riposte. Comme vous le savez, Beni est un front qui a été ouvert en septembre, octobre, novembre. Donc le fait de passer 21 jours sans cas à Beni, ça illustre le travail qui a été accompli dans la riposte, le fait que dans la riposte il y a des avancées positives et qu'il faut saluer le travail des équipes de la riposte, des héros et plus particulièrement ceux de Beni. », s'est réjoui le ministre Oly Ilunga. Il reconnaît toutefois la complexité de l'épidémie dans un contexte marqué par la mobilité et la densité de la population ainsi que par l'insécurité.

Le CSAC demande à tous les journalistes élus de ne plus prester. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) recommande aux professionnels des médias devenus acteurs politiques ou qui exercent un mandat politique de s'interdire de présenter ou d'animer des émissions, programmes ou magazines à travers les médias. Tito Ndombi, président du CSAC, demande également aux médias de ne pas diffuser les émissions, programmes ou magazines

animés ou présentés par les professionnels des médias, devenus acteurs politiques. Il l'a déclaré ce mercredi 20 février, à Radio Okapi.

Les chefs des regroupements du FCC signent un acte de fidélité à Joseph Kabila. Les chefs des regroupements politiques membres du Front commun pour le Congo (FCC) ont signé ce mercredi 20 février l'acte d'engagement à Kingakati. Ils réaffirment ainsi leur fidélité et leur loyauté à Joseph Kabila, l'autorité morale du FCC, leur regroupement politique. Le FCC se mue en majorité parlementaire à l'Assemblée nationale et dans les assemblées provinciales, indique cet acte d'engagement.

Les chefs de cette plateforme s'engagent par ailleurs à « demeurer unis et solidaires sous le leadership de Joseph Kabila ». Ils prennent aussi la résolution de mettre en place des mécanismes d'unité d'actions dans toutes les assemblées pour l'efficacité politique, d'avoir de nouveaux organes au sein du FCC, de s'abstenir de nuire aux membres du FCC et de respecter les décisions de ses organes.

Démarrage des activités du Conseil d'Etat. Les activités du Conseil d'Etat ont effectivement démarré ce mercredi 20 février à Kinshasa. Installé à la suite de prestation de serment de ses magistrats en décembre 2018, ce n'est que ce mercredi qu'une trentaine de greffiers ont prêté le serment d'entrée en fonction. Le Conseil d'Etat a pour mission d'examiner les affaires portant sur la légalité des actes administratifs posés par des autorités au niveau central et local.

Jeudi 21 février.

Kasaï-Central : 300 armes récupérées aux miliciens remises à l'armée. Dans le lot d'armes et d'autres effets militaires remis par le gouverneur de province il y a notamment 225 armes de calibres 12, 72 GP, 10 AK-47, une roquette, ainsi que quatre grenades lacrymogènes. Les autorités provinciales ont récupéré ces équipements auprès des ex-miliciens qui ont volontairement accepté de déposer les armes. A l'occasion, Denis Kambayi a remercié tous les partenaires ayant concouru au retour de la paix au Kasaï-Central dont la Monusco. De son côté, le commandant second de la 21e région militaire, le général Constantin Muhondosi a souligné que ce retour de la paix est résultat des efforts et de l'engagement des autorités politiques et militaires de l'espace Kasaï.

Sud-Kivu : le défi des écoles techniques agrovétérinaires est de résoudre le problème d'alimentation. « On ne peut pas comprendre qu'après avoir implanté toutes ces écoles [techniques agrovétérinaires], que les gens manquent de quoi manger », s'est étonné Samson Jumapili, le ministre provincial de l'EPSP du Sud-Kivu, à l'issue d'une tournée qu'il a effectuée dans quelques écoles techniques agrovétérinaires de la province. « Le constat est amer. La production n'est pas digne de ces écoles. J'ai demandé que nous puissions travailler ensemble pour relever le défi », a conscientisé le ministre.

José Endundo renonce à son mandat provincial et opte pour l'Assemblée nationale. « J'ai laissé le mandat de député provincial à quelqu'un qui est de mon parti. Je vais à l'Assemblée nationale. Monter au Sénat [où il est aussi candidat pour le compte de G7], c'est ajouter l'expérience et la capacité d'écoute qui caractérisent les hommes d'un certain âge », a affirmé M. Endundo. Selon lui, tout a été bien réfléchi et il sera obligé d'être à l'Equateur régulièrement, s'il est élu sénateur.

18 morts dans un accident sur la route Lubumbashi-Kolwezi. Un accident de circulation, qui s'est produit mercredi après-midi au village Kabwe, au niveau de Tenke barrière dans la province du Lualaba, a fait 18 morts et 12 blessés, a annoncé le ministre provincial de la Santé. Un camion transportant de l'acide et « qui roulait à vive allure, a fini sa course dans un mini bus en stationnement. » Ce mini bus avait à son bord des passagers, dont le nombre n'a pas été indiqué. Par la suite, le camion s'est renversé. Au bord de la route, il y avait des femmes qui vendaient des produits des champs. Certaines d'entre elles ont été écrasées par le camion-citerne.

Tshopo : les déplacés de guerre de Lova dorment sur les îlots du fleuve Congo. Une centaine de déplacés de guerre, ayant fui la cité de Lova, se sont réfugiés dans le territoire d'Ubundu (Tshopo). Selon la société civile, ces personnes, passent la nuit sur les huit îlots du fleuve Congo. Plus de mille huit cents personnes (femmes, hommes, enfants, jeunes et vieux) ont fui les combats qui ont opposé la coalition Maï-Maï « Portugais »-Thomas Mesandu et les Forces armées de la RDC. « Ces personnes sont venues sans provisions. Il y en a qui ont des enfants et des nourrissons et ils passent la nuit à la belle étoile, sans couvertures », a décrit, jeudi 21 février, le vice-président de la société civile d'Ubundu, Franck Linaito. La coalition des Maï-Maï « Portugais » et de Thomas Mesandu contrôle, depuis mardi 12 février la cité de Lova.

Matadi : 5 prisonniers meurent en 10 jours. D'après des sources pénitentiaires, ces décès sont dus principalement à la malnutrition qui prévaut depuis plusieurs mois dans cette prison. Depuis le début 2019, la prison centrale de Matadi a déjà enregistré quatorze décès en détention. Construite pour accueillir 150 personnes, elle compte à ce jour 704 détenus.

Pour la FEC, la taxe de la promotion industrielle est illégale. Les opérateurs miniers membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ne veulent pas payer la taxe de promotion de l'industrie puisqu'elle est illégale, a indiqué l'administrateur délégué de la FEC, Kimona Bononge ce jeudi 21 février. « Le ministre des Mines qui avait participé aux travaux de la commission interinstitutionnelle l'a dit : l'article 220 du code minier révisé instaure le principe du caractère exhaustif et exclusif concernant le paiement par les sociétés minières des impôts, droits, taxes et redevances qui sont nommément cités aux articles 220 bis et 220 ter du même code. Ainsi la perception d'une taxe qui n'est pas citée est illégale et ne peut pas être imposée aux opérateurs miniers », a argumenté Kimona Bononge.

Ituri : les usagers de la route Bunia-Kisangani dénoncent les tracasseries à la barrière d'Adussa. Des usagers de la route Bunia-Kisangani dénoncent les tracasseries de la part des gardes du parc de la Réserve à Faune Okapi (RFO) au niveau de la barrière d'Adussa. Cette dernière se trouve sur la Route nationale numéro 4 en direction de Nia-Nia dans le territoire de Mambasa. Le Conservateur de la RFO, Paulin Tshikaya, explique, que cette mesure vise à décourager toute exploitation illégale dans cette aire protégée, actuellement envahi par les exploitants illicites : « depuis un certain temps, nous assistons à un envahissement de la réserve par les exploitants miniers, le braconnage armé ainsi de suite. Nous avons mis en place un dispositif de surveillance pour décourager ceux qui ont entamé sérieusement l'intégrité de la réserve », a-t-il justifié.

Kalemie : les élèves sensibilisés contre l'exploitation sexuelle par les agents de l'ONU. La Monusco sensibilisé, mercredi 20 février, trois cents élèves du secondaire sur la lutte contre l'exploitation et abus sexuels commis par les agents des Nations unies. Ces écoliers sont issus d'une dizaine d'écoles de Kalemie (Tanganyika). Les Nations unies pratiquent la politique de tolérance zéro vis-à-vis de l'exploitation et abus sexuels. Le Bureau de conduite et discipline de la Monusco a également communiqué les stratégies de réponse ou de réparation de l'exploitation ou abus sexuels, les mesures d'encadrement, les mécanismes de signalement de plaintes, y compris le numéro de contact.

Kinshasa : la route Matadi coupée au niveau du camp Badiadingi. « La route de Matadi est coupée au niveau de l'arrêt Zappé, non loin du Camp Badiadingi. La cause, selon les riverains, les caniveaux étaient bouchés et les eaux ont trouvé un autre chemin et ont coupé la route. Les eaux se sont déversées au quartier Mbala et ont créé deux têtes d'érosion. La route est carrément coupée. Il n'y a plus de passage. Il reste une petite brettelle. En dessous du macadam c'est un fossé ».

Uvira : fin de travaux de réhabilitation du stade de Lusenda dans le territoire de Fizi. Les travaux de réhabilitation du stade de la localité de Lusenda, dans le secteur de Tanganyika, territoire de Fizi ont pris fin ce mercredi 20 février. Les travaux du stade « tout jeune de Lusenda » ont été financés par le Haut-Commissariat des Nations - Unies pour les réfugiés (HCR).

La police clôture le 22 février le recensement des inspecteurs de la police judiciaire des parquets. Tous les inspecteurs de la police judiciaire des parquets et ceux du bureau central national Interpol qui ne se sont pas encore présentés au recensement à la police nationale congolaise ont jusqu'à vendredi 22 février soir pour le faire. Ce recensement est une dernière chance que le chef de l'Etat vient d'accorder à tous ces éléments réfractaires jusque-là à leur réintégration au sein de la police nationale. « Cette opération d'identification prendra fin le vendredi 22 février 2019 à 18h »

Vendredi 22 février.

Kasaï : poursuivi désormais pour le meurtre des experts de l'ONU, Jean Bosco Mukanda s'explique. Le tribunal a fait savoir à Jean Bosco Mukanda toutes les charges qui pèsent sur lui. Il est poursuivi pour participation à un mouvement insurrectionnel, terrorisme, association des malfaiteurs et crimes de guerre par meurtre. Pour commencer, Jean Bosco Mukanda se présente comme un informateur de l'armée. Celui qui révélait aux militaires les activités de la milice dans la région de Bunkonde. Ensuite, il soutient que c'est lui qui a permis aux autorités de mettre la main sur la plupart des personnes poursuivies dans cette affaire. Mukanda allègue également que s'il avait été sur le lieu d'exécution, il aurait été visible sur la vidéo. Ce qui n'est pas le cas. Autant de raisons qui, selon le nouveau prévenu, montre qu'il n'a rien à voir avec la mort de Zaida Catalan et Michael Sharp. Désormais, Jean Bosco Mukanda va être jugé aux côtés des 13 autres prévenus qui sont actuellement jugés devant le tribunal militaire garnison de Kananga pour la mort de Zaida Catalan et Michael Sharp.

Haut-Lomami : au moins 33 000 familles ont fui leurs habitations. Environ 33000 ménages se retrouvant dans les secteurs de Bukama, Kamina et Malemba Nkulu ont fui leurs habitations entre septembre 2018 et janvier 2019, rapporte Ocha. Ce déplacement est provoqué par la présence dans ces secteurs des troupes d'éléphants en divagation qui envahissent les villages.

Ces déplacements cycliques pourraient plonger la province, déjà enclavée et exacerbée par des problèmes structurels, dans une situation humanitaire sans précédent, indique le bulletin d'information d'Ocha. Selon les autorités provinciales du Haut-Lomami, 55 324 hectares des champs d'arachides, de haricots et de manioc -aliments de base- ont été détruits ; plus de 73 760 enfants de 6 à 11 ans ne vont plus à l'école depuis la rentrée scolaire en septembre 2018, soit parce que leurs écoles sont fermées, soit parce que les éléphants ont détruit les sources de revenus de leurs parents.

Cumul de fonctions de nouveaux élus en RDC : le délai a expiré jeudi. Le délai de 8 jours qu'accorde la loi électorale pour que les élus frappés par les incompatibilités liées au cumul de fonctions puissent choisir l'une des fonctions a expiré jeudi 21 février à minuit. Ces élus devraient opérer leur choix entre leur mandat électif dans les nouvelles assemblées et les fonctions jugées incompatibles qu'ils occupent dans le gouvernement central, les assemblées provinciales et dans d'autres institutions du pays. Jusque jeudi soir beaucoup tardaient encore à se prononcer.

Procès Sheka : audience reportée à cause des ennuis de santé du prévenu. L'audience du jeudi 21 février a été de courte. Le prévenu Ntabo Ntaberi Sheka n'a pas pu être entendu par les juges. Son avocat et son médecin ont fait valoir le fait que son état de santé ne permettait pas à leur client de répondre aux questions des juges.

Tshopo : la localité de Lowa récupérée par les Fardc. Les militaires des Forces armées de la RDC ont repris jeudi 21 février la cité de Lowa. La société civile signale que les Fardc ont également récupéré deux villages : Masimango et Kirundu, anciens bastions des Mai-Mai. La société civile indique également que la Croix-Rouge sur place s'active à ramener dans la cité d'Ubundu, les familles qui s'étaient réfugiées sur les îlots du fleuve.

Mongala : les femmes partagent la même cellule que les hommes à la prison de Lisala. A la prison de Lisala, les femmes sont détenues dans la même cellule que les hommes, dénonce l'ONG locale Action des jeunes pour le bien-être social (AJBS).

L'ONG demande ainsi la délocalisation immédiate de la Police des polices qui occupe la cellule réservée aux détenues femmes, en vue de préserver l'intimité de ces dernières, et les soustraire à des éventuelles violences sexuelles. Les autres faits déplorés à la prison centrale de Lisala par L'AJBS sont notamment : le délabrement de cette maison carcérale, le manque de toiture et des battants pour la porte. L'absence de cellule propre aux femmes, est liée, selon lui, à la carence criante d'infrastructures publiques dans la ville.

Réouverture imminente de la maison Schengen à Kinshasa. La RDC et la Belgique ont signé vendredi 22 février 2019 à Kinshasa un accord sur la réouverture de la Maison Schengen, dispositif consulaire commun chargé de la délivrance des visas des 17 pays européens, fermée sur décision des autorités congolaises depuis un an. La réouverture effective de la Maison Schengen devrait intervenir dans les 10 jours ouvrables à dater de la signature de l'accord. Un guichet spécial sera instauré pour les détenteurs des passeports diplomatiques. Ces derniers pourront avoir droit aux visas ayant une validité initiale de trois mois avec plusieurs entrées.

11 morts dans les affrontements entre miliciens à Masisi. Les combattants du NDC Rénové et une coalition des combattants Nyatura et APCLS de Janvier Kalahiri se sont affrontés jeudi 21 février à Katoko dans le groupement de Bashali-Mokoto, en territoire de Masisi. Selon des sources policières, le bilan fait état d'au moins onze morts et huit blessés graves, dont le colonel auto-proclamé Mapenzi, chef de la milice Ndimendime.

Kananga : 51 détenus malades mentaux dans la prison centrale. Près de 10% des détenus de la prison centrale de Kananga sont des vulnérables, a indiqué jeudi 21 février un groupe de travail qui a étudié la situation de cette maison carcérale sous la direction du ministre provincial de la Justice. Ce groupe de travail a recensé 13 cas d'handicaps physiques, 17 d'épilepsie et 51 de maladies mentales. L'équipe a noté également la présence de neuf femmes en détention irrégulière. Dans ses plaidoyers auprès des autorités judiciaires et administratives, le groupe de travail a proposé la réquisition d'un expert en santé mentale. Il fera l'expertise médicale sur les détenus malades mentaux et transmettra le rapport au juge pour prendre une éventuelle décision de libération.

Samedi 23 février.

Les Etats-Unis sanctionnent cinq personnalités dont Corneille Nangaa et Aubin Minaku. Les Etats-Unis ont sanctionné cinq personnalités de trois institutions de la RDC et ces sanctions concernent la restriction des visas. Les

personnes concernées sont : Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante ; Marcellin Mukolo Basengezi, conseiller du président de la Ceni ; Norbert Basengezi Katintima, vice-président de la Ceni ; Aubin Minaku Ndjalandjoko, ancien président de l'Assemblée nationale ; Benoit Lwamba Bindu, président de la Cour constitutionnelle. Le secrétaire d'État des Etats-Unis les désigne publiquement, en raison de leur implication dans une corruption importante liée au processus électoral. Selon toujours ce communiqué, ces personnes se sont enrichies par la corruption ou ont dirigé ou supervisé des actes de violence à l'encontre de personnes qui exercent leur droit de réunion pacifique et leur liberté d'expression.

Nord-Kivu : frappé d'incompatibilité, Julien Paluku renonce à son poste de gouverneur. « A Goma ou au Nord-Kivu, il n'y avait plus de mandat. Le seul mandat que j'avais est celui de député national. Donc, à la suite de l'option que j'ai prise, celle de devoir accepter la volonté du peuple en m'alignant derrière les autres comme député national, ma fonction de député devient incompatible de celle du gouverneur », a expliqué Julien Paluku, à la tête du Nord-Kivu depuis 2007. Julien Paluku a fait savoir que son vice-gouverneur, Feller Lutaichirwa devra assurer l'intérim jusqu'à la remise et reprise avec la nouvelle équipe dirigeante de la province. Il n'exclut pas toutefois de revenir comme candidat gouverneur du Nord-Kivu, a-t-il indiqué, si sa plateforme électorale AABC le souhaite.

Sud-Kivu : le vice-gouverneur Hilaire Kikobya choisit de siéger à l'Assemblée nationale. Le vice-gouverneur du Sud Kivu, Hilaire Kikobya, a déposé sa démission, vendredi 22 février. Il renonce ainsi à son poste actuel et décide de siéger à l'Assemblée nationale où il a été élu député national. Le vice-gouverneur sortant est frappé d'incompatibilité pour cumul de fonctions, en référence à l'article 108 de la Constitution.

Kinshasa : le trafic est devenu impossible à Zape, après la coupure de la route Matadi. Les véhicules ne peuvent plus passer sur la nationale numéro 1 Kinshasa-Matadi à hauteur de l'arrêt Zape, à quelques mètres après l'UPN, avant de rejoindre le camp Badiadingi, une bonne partie du macadam et de son sous-sol ayant été écroulée par la pluie diluvienne jeudi dernier. Impossible aux véhicules en provenance de Matadi et autres quartiers comme la cité verte et cité maman Mobutu d'arriver du côté de l'Université nationale pédagogique (UPN).

Kasai-Central : le pape orthodoxe Théodore II appelle à cultiver l'amour du prochain. Le Pape de l'Eglise orthodoxe d'Alexandrie, Theodore II, a exhorté la population de Kananga (Kasaï-Central), à cultiver l'amour du prochain pour surmonter toutes difficultés de la région. Le prélat orthodoxe est en mission dans la province, pour introniser le nouvel archevêque orthodoxe de Kananga. Il a indiqué que le métropolitain qui sera intronisé à Kananga sera le père de tous les fidèles orthodoxes.

Sud-Kivu : le chef Mai-Mai Kihebe se rend aux Fardc. Il s'est désengagé avec une dizaine de combattants et a remis deux armes de guerre. Kihebe est commandant du groupe armé portant son propre nom et opérant dans les moyens plateaux de Mulenge, en territoire d'Uvira (Sud-Kivu). Kihebe Ngabunga était considéré comme un allié sûr des rebelles burundais du FNL et Red Tabara qui sont traqués en ce moment par l'armée régulière dans la région montagneuse de Sange.

Elections des gouverneurs et sénateurs : UDPS et Filimbi dénoncent des tentatives de corruption en Ituri. La ligue des jeunes de l'UDPS en Ituri dénonce des tentatives de corruption, au mépris des tendances dans l'opinion publique. De son côté, le mouvement citoyen Filimbi dénonce des pressions faites aux députés provinciaux par leurs regroupements politiques. Il cite notamment le Front commun pour le Congo (FCC), qui obligent les députés de cette plateforme de voter leur candidat. «L'Ituri n'appartient pas au FCC. Les députés provinciaux doivent voter le choix du peuple iturien », conseille Kpadyu Malo Augustin, coordonnateur de Filimbi en Ituri.

Sanctions des Etats-Unis : la Ceni rejette les allégations de corruption. La Commission électorale nationale indépendante rejette les allégations de corruption et ou de violations des droits de l'homme, d'abus ou atteinte à la démocratie. Dans un communiqué publié samedi 22 février, elle dit poursuivre avec abnégation, détermination et professionnalisme sa mission constitutionnelle de conduire le processus électoral en RDC.

Haut-Katanga: environ vingt porcs meurent chaque jour d'une maladie inconnue à Mokambo. Le porte-parole de la société civile de Mokambo, Jean Olondo indique que cette maladie qui a l'allure d'une épidémie a été remarquée depuis le mois de Janvier dernier, à plus ou moins 150 km de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga. Le service vétérinaire et celui de la quarantaine animale ont interdit la consommation de la viande des porcs malades et sa sortie de Mokambo. Selon les responsables de ces services, les porcs de Mokambo souffrent du manque d'hygiène.

Kinshasa : dix morts après des fortes pluies à Ngaliema. « Les eaux de pluies ont emporté une maison de 4 chambres en brique de ciment avec de la terre et des immondices qui se sont écroulées sur deux maisons : une, en brique à daube avec 5 personnes à l'intérieur dont une grand-mère d'une soixantaine d'années avec ses 4 petits-enfants et une autre avec 7 personnes parmi lesquelles 5 sont mortes sur le coup et deux autres enfants de 2 et dix ans qui ont survécu mais avec des fractures. Donc, au total nous avons perdu dix personnes », relate un voisin se trouvant dans les mêmes conditions d'habitations que les victimes. Selon les habitants de ce coin, ils restent dans ces conditions parce qu'ils n'ont nulle part où aller et qu'il faudrait que les personnes qui habitent plus en amont sachent gérer leurs eaux de toitures.

Dimanche 24 février.

Maï Ndombe : Félix Tshisekedi dépêche une mission de haut rang à Yumbi. Cette mission qui va travailler avec les autorités et la notabilité locales va sensibiliser toutes les communautés à vivre dans l'harmonie, la concorde, la convivialité et aussi à les amener à se réconcilier. « La mission travaillera aussi en vue de préparer toutes les conditions nécessaires pour le retour des déplacés qui se trouvent autour de 16000 dans le Congo voisin, dans les forêts du territoire de Yumbi et d'autres encore sur les petits îlots se trouvant entre les deux rives des deux Congo ; évaluer les conditions sécuritaires, humanitaires et sanitaires, en vue d'y apporter des solutions idoines », rapporte le communiqué. La délégation aura aussi pour objectif de faire régner l'ordre, la quiétude et travailler dans la convivialité avec toutes les communautés présentes. Le Président de la République invite toute la population au calme, à ne céder à aucun acte de provocation et à éviter la violence comme mode de règlement des conflits.

Joseph Kabila échange avec les élus du FCC ce dimanche au Parc de la Nsele. Joseph Kabila, autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC) échange ce dimanche 24 février avec les députés de cette plateforme, annonce un communiqué de Néhémie Mwilanya, coordonnateur du FCC. La rencontre est prévue au parc de la N'sele.

Antoine Gizenga est mort à Kinshasa ; Le secrétaire général du Parti Lumumbiste unifié (PALU), Antoine Gizenga est décédé ce dimanche 24 février à Kinshasa, à l'âge de 93 ans. Le Premier ministre honoraire de la RDC de 2006 à 2008 était malade et accusait la fatigue lors de ses rares apparitions. **Portrait.** Antoine Gizenga Fundji est originaire de la province du Bandundu. Il était marié à Anne Mbuba et père de quatre enfants. Considéré comme l'un des pères de l'indépendance congolaise, il devient chef du parti Solidaire Africain, PSA, en 1959. Il est ensuite élu député national lors des législatives de 1960. Il devient par ce fait vice-premier ministre dans le gouvernement Lumumba. Il dirige alors à Kisangani le gouvernement de la République populaire du Congo, une rébellion d'après le coup de force de Mobutu de septembre 1960. A l'issue du conclave de Lovanium en août 1961, il est nommé vice-premier ministre dans le gouvernement de Cyrille Adoula. Destitué quelques temps après, il est emprisonné jusqu'en 1964 sur l'île Bula Mbemba à l'embouchure du fleuve Congo. Libéré par le premier ministre Moïse Tshombe en juillet 1964, il crée le 22 août suivant, avec d'autres dirigeants nationalistes, le Parti lumumbiste unifié (PALU), dont il est élu secrétaire général. Arrêté de nouveau, il est en résidence surveillée pendant 14 mois jusqu'au coup d'Etat du 24 novembre 1965. A la prise du pouvoir par Mobutu Sese Seko dans les années 65, Gizenga se réfugie tour à tour à Moscou, en Angola et au Congo-Brazzaville. Il restera ainsi opposant au régime de Mobutu. Puis, il se démarque de l'autre opposant Etienne Tshisekedi dans le processus électoral. Il se porte candidat à l'élection présidentielle. Le secrétaire général du Palu est battu au premier tour du scrutin. Mais il occupe la 3^e position après Jean-Pierre Bemba. Son score de 13 % de voix réalisé au premier tour attire Kabila. Les deux hommes signent une alliance. C'est cette alliance qui l'a porté à la primature qu'il quitte en 2008. Sur le plan professionnel, M. Gizenga a débuté ses études au petit séminaire de Kinzambi au Kwilu. Jusqu'en 1947, il étudie la philosophie thomiste au grand séminaire de Mayidi dans le Kongo Central. Fonctionnaire à la Banque du Congo belge, il travaille ensuite à la sûreté coloniale à Léopoldville. Antoine Gizenga embrasse la profession d'enseignant et s'engage dans la vie politique.

Tshopo : indignation après la profanation des tombes à Kisangani. Cette situation est observée dans presque tous les cimetières de la ville. Plusieurs centaines des maisons sont construites anarchiquement au sein des cimetières de Kamba Kamba dans la commune Kabondo créée en 1974, de Segama dans la commune Mangobo ouvert en 1974 comme à Losoko et Katanga dans la commune Lubunga. Certains acheteurs ont déjà transformé ces cimetières en champs de manioc. « On a trouvé des constructions et des gens ont cassé des tombes. Ce dossier sera traité en deux dimensions : la première dimension est administrative. Si ce sont des agents de l'Etat qui ont vendu ces terrains, qui ont profané ces tombes, nous allons sanctionner à notre niveau ces cadres qui n'ont pas respecté les consignes. Et ces faits sont des infractions. Dans l'autre dimension, nous allons soumettre des dossiers aux cours et tribunaux pour des sanctions judiciaires éventuelles», promet Charles Angbilila. Ces nouveaux occupants de ces sites affirment avoir des titres délivrés par les autorités compétentes.

Ituri : la Monusco réhabilite certaines artères principales et avenues de Bunia. Les axes ciblés sont notamment Rond-Point Capa jusqu'au centre-ville, en passant par la prison centrale de Bunia et l'école primaire Shalom, l'avenue qui longe le

marché de la Monuc jusqu'au marché central ou encore la route qui mène à la base de la Monusco du camp Ndoromo. «C'est un travail salutaire pour nous. Parce qu'avec des routes dégradées, on ne peut même pas rouler à 20km/h. Nous disons merci aux Népalais pour ce travail », s'est réjoui un habitant de Bunia et usager de la route.

Pour l'ACAJ, Antoine Gizenga est un militant infatigable de l'indépendance de la RDC. « Il est parmi les Congolais qui s'étaient battus pour l'indépendance et la souveraineté de la RDC. N'oubliez pas que c'est parmi les plus proches de Lumumba qui a voulu continuer le combat de Lumumba en s'organisant dans un gouvernement, à l'époque, dans l'ancienne Province orientale. Il a été un militant infatigable de la souveraineté et de l'indépendance de la RDC », a rappelé Georges Kapiamba, le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice. Selon lui, l'illustre disparu est un modèle des hommes politiques capables de renoncer à ses intérêts personnels pour le bien de la communauté. « **Le patriarche Antoine Gizenga était un grand homme politique**, un modèle pour nous à cause de son combat politique, son leadership. C'est quelqu'un qui est mort en tant que mythe. Il laisse un grand vide au niveau de l'espace politique de notre pays », regrette Augustin Kabuya, de l'UDPS. « Nous venons de perdre un monument, une **personnalité mythique de l'histoire politique de notre Congo**. Le patriarche Gizenga a été l'exemple de la fidélité dans l'action de l'unité nationale, de l'indépendance de notre pays. Malgré l'âge qu'il avait atteint, la lucidité politique ne l'avait pas quittée quant aux choix des options fondamentales pour la paix », affirme Henri-Thomas Lokondo, 2e vice-président du PALU et alliés.

Joseph Kabila demande aux députés de défendre le Congo et de promouvoir les intérêts de la population. « Cette réunion était l'occasion pour le président Joseph Kabila de transmettre sa lecture de la situation politique et de transmettre les orientations par rapport à la conduite à tenir. Il appelle les députés à avoir pour rationalité dans leurs démarches, le Congo, à défendre le Congo, promouvoir les intérêts de la population, être dans tout ce qui concerne le renouvellement de la RDC ».

Lundi 25 février.

Alpha Kingo : « Le bilan des 17 ans de radio Okapi est positif ». « Le bilan des 17 ans de radio Okapi est positif. Quand on évalue quelque chose, on tient compte du début de l'histoire et là où elle va. La Radio Okapi a passé des moments terribles. Certains ont été tués, assassinés. Qu'ils reposent en paix », indique Alpha Kingo, ancien président du club des auditeurs de Radio Okapi à Matadi. « Vingt millions d'auditeurs, il faut mettre en place une stratégie pour pérenniser la Radio Okapi. Nous demandons aussi à la Radio Okapi qui nous a autorisés de créer des clubs, de nous proposer une rencontre où nous pouvons discuter sur la manière d'accompagner la pérennisation de cette radio », recommande Alpha Kingo.

Kinshasa : lancement de la réhabilitation de la route Matadi endommagée à l'arrêt Zappé. Des échanges avec les services techniques qui doivent réhabiliter la route, il en ressort que les travaux pourront s'effectuer durant un mois et le coût global est estimé à plus 750 000 dollars américains. En dehors de l'assistance à apporter aux sinistrés, les services techniques ont été instruits de suivre le cheminement des eaux et évaluer les dégâts en vue d'intervenir sur les glissements de terrain que l'effondrement de la route a provoqué au quartier Mbala. Félix Tshisekedi est arrivé en début d'après-midi à l'arrêt Zappé. «Je vous charge de faire la liste de toutes les victimes bien répertoriées avec les dégâts qu'elles ont connus. Et vous voyez le directeur de cabinet parce qu'il faut envoyer cela à l'Hôtel de ville. M. le bourgmestre cette semaine je veux la liste des sinistrés pour le suivi de réparation des dégâts », a ordonné Félix-Antoine Tshisekedi au bourgmestre de Selembao.

Kambayi Bwatshia : « La Mort de Gizenga devra interpeller les historiens congolais ». « Gizenga est un homme qui a marqué profondément l'histoire congolaise puis zaïroise. On a un homme qui avant l'indépendance et même après, a été un modèle. Sa mort doit nous inviter à reprendre le programme d'histoire politique de la RDC. Nous aimons Gizenga parce que c'est un nationaliste, il a aimé le Congo et nous devons suivre son exemple », recommande l'historien Kambayi Bwatshia.

Lomami : un ravin coupe la route nationale no 2 à Kabinda. Un ravin a coupé la route nationale no 2 en plein centre de la ville de Kabinda (Lomami), après les fortes pluies de la semaine passée. Le ravin menace directement, d'importantes infrastructures situées au quartier Mbandaka dans la commune de Kabwelabwela. Il s'agit notamment de l'Université Notre Dame de Lomami, l'institut Shabana, et les écoles primaires Saint Martin et Nambutuile.

Masisi : les combattants du NDC/Rénové et les Nyatura investissent l'agglomération de Kashuga. « Les parties de Kitunda, Kanyatsi, Kabirangiriro, Kiringi, partout là c'est entouré par les Nyatura. Les NDC/Rénovés sont à Mushaba, Tubindi et dans Kashuga pendant la journée on peut les voir. Les Nyatura aussi pendant la nuit, ils arrivent pour piller nos biens. Chaque personne paye 1000 FC/mois chez les NDC et chez les Nyatura aussi nous payons 1500 FC par mois. En

plus, chaque jour, nous donnons de la nourriture comme des maniocs aux NDC pour qu'ils puissent vivre », décrit ce cadre de base. Depuis début janvier, les NDC/Rénové de Guidon et les Nyatura de Domi ont chassé les FDLR/CNRD de leur principale base de Faringa, au Nord de Kashuga. Après le départ de ces rebelles rwandais, ce sont les deux groupes armés qui se comportent en maître dans la zone.

Ouverture de la session ordinaire de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), a ouvert lundi 25 février à Kinshasa sa première session ordinaire de 2019. Parmi les rapports qui seront adoptés au cours de cette session figure celui lié au plaidoyer pour la création des commissions permanentes des droits de l'homme dans les assemblées électives en RDC.

Le président du CSAC appelle au maintien de l'indépendance de Radio Okapi. Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), Tito Ndombi, estime qu'il est important que les prochains propriétaires possibles de Radio Okapi, après le retrait de la Monusco, maintiennent et sa ligne éditoriale et son indépendance pour permettre à la population de bénéficier d'une information de qualité. « On peut dire de la Radio Okapi que c'est l'un de meilleurs élèves dans le secteur médiatique en RDC ; dans la mesure où la radio s'appuie sur une ligne éditoriale fondée sur le respect des règles professionnelles et l'indépendance de la rédaction », a affirmé Tito Ndombi, intervenant au cours du magazine Parole aux auditeurs de Radio Okapi. Le président du CSAC estime que le grand défi porte désormais sur la pérennisation de ce média.

Willy Makiashi : « Gizenga, un des pères de l'indépendance de la RDC ». L'ancien vice-Premier ministre du Travail et de la Prévoyance sociale du gouvernement Matata, Willy Makiashi a salué la longévité politique d'Antoine Gizenga. « Gizenga est parmi les trois premières personnalités congolaises qui, en 1959, réclamèrent l'indépendance du pays à Bruxelles, en Belgique, avec Albert Kalonji et Joseph Kasa-Vubu », a souligné Willy Makiashi. Ces trois hommes politiques congolais n'avaient pas été reçus par les autorités belges. Alors que ses deux compagnons étaient rentrés au pays, sans espoir, Antoine Gizenga s'était rendu en URSS pour continuer à faire pression sur la Belgique.

Ebola : le quartier Katwa de Butembo, nouveau foyer de l'épidémie. Le ministère de la Santé Publique annonce dans un communiqué publié dimanche 24 février que le quartier Katwa est le principal foyer de l'épidémie à virus Ebola au Nord-Kivu. Il annonce que le pourcentage des cas confirmés et de décès communautaires à Katwa est beaucoup plus élevé que dans d'autres zones de santé touchées par l'épidémie à virus Ebola. Dans ce communiqué, le ministère de la santé rapporte qu'au cours des 21 derniers jours, sur les 86 nouveaux cas confirmés, 49 soit 57 % des cas ont été notifiés à Katwa. Le ministère de la santé annonce que Katwa a dépassé Beni en termes de nombre de cas et de décès de la maladie à virus Ebola. A ce jour, Beni a enregistré 226 confirmés cas confirmés et 127 décès alors que Katwa est à 228 cas confirmés et 182 décès. Le taux de mortalité à Beni est de 54% alors qu'il est de 76% à Katwa.

Mardi 26 février.

Les ministres élus députés attendent l'avis du Conseil d'Etat. Les vingt-huit membres du gouvernement Tshibala, qui ont renoncé à leurs postes au profit du mandat de députés nationaux, attendent encore l'avis du Conseil d'Etat avant de rendre le tablier. En sa qualité de Premier ministre intérimaire, le vice-premier ministre chargé des Transports et Voies de communication, José Makila, avait saisi le Conseil d'Etat pour un avis d'interprétation. Selon lui, il s'agit d'une question de responsabilité afin que soit organisée en bonne et due forme une remise et reprise avec les nouvelles autorités. « J'ai demandé l'avis, je dis bien l'avis de la Haute Cour ; parce que nous sommes 28 membres du gouvernement qui avons renoncé à nos fonctions de ministre. Et nous ne pouvons pas laisser les ministères sans la remise et reprise », a expliqué José Makila Sumanda. Dans chaque ministère, selon lui, il y a des dossiers brûlants de la République, des dossiers en cours, qui doivent être gérés avec responsabilité. « Si le Conseil d'Etat trouve que nous devons partir et laisser en cascade les ministères, il n'y a aucun problème, on va se conformer à ce que dira le Conseil d'Etat », a-t-il poursuivi. En outre, a fait remarquer Makila Sumanda, le gouvernement n'est pas encore démissionnaire, parce que le Premier ministre n'a pas encore déposé sa démission.

La viande de porc interdite est uniquement celle venant de l'Union européenne. « Il s'agit de la viande ou des produits dérivés, en particulier venant des Pays-Bas. Il ne s'agit pas de la viande de porc produite en RDC, en Afrique, en Asie ou en Amérique », a précisé Jean-Lucien Busa lundi 25 février, le ministre d'Etat au Commerce extérieur à Radio Okapi.

Peter Pham : « Le gouvernement des États-Unis est prêt à recevoir Félix Tshisekedi lorsqu'il sera disponible ». L'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la Région des Grands Lacs, J. Peter ajoute que les Etats-Unis sont « prêts de travailler avec lui et son gouvernement pour créer un avenir plus pacifique et plus prospère pour le peuple congolais ». « Nous

sommes encouragés par le nombre de mesures importantes que le Président Tshisekedi a déjà prises, au cours de son premier mois de mandat pour lutter contre la corruption, accroître la transparence, promouvoir le principe d'obligation de rendre compte et améliorer le respect des droits de l'Homme. Alors que le gouvernement est en train de se former, nous sommes impatients de coopérer avec une nouvelle équipe engagée à faire progresser ces valeurs communes », indique Peter Pham.

Meurtre des experts de l'ONU: le capitaine Mbwara contredit Jean Bosco Mukanda. Au cours de l'audience de ce lundi au procès des présumés meurtriers des experts de l'ONU au Kasai, le tribunal militaire garnison de Kananga a poursuivi l'audition du capitaine Mbwara comme renseignant. Cet officier de l'armée était basé à Bunkonde au moment de l'exécution de Zaida Catalan et Michael Sharp. Depuis le début du procès, Jean Bosco Mukanda le cite comme étant l'un des responsables de l'armée avec qui il coopérait à Bunkonde. L'officier a tout nié.

Assemblée nationale : la Commission spéciale adopte le règlement d'ordre intérieur. La Commission spéciale de l'Assemblée nationale a adopté lundi 25 février la proposition du règlement d'ordre intérieur de cette institution. Cette proposition de règlement d'ordre intérieur sera soumise à l'Assemblée plénière au courant de cette semaine en vue de son adoption. Le règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée nationale contient beaucoup d'innovation afin de permettre au parlement de jouer effectivement son rôle démocratique.

Le CLC demande que lumière soit faite sur la mort de Rossy Mukendi. « Le Comité laïc de coordination (CLC) et ses partenaires des mouvements citoyens continueront le combat de Rossy jusqu'à l'instauration effective d'un Etat de droit dans notre pays. Le CLC associe sa foi à celle de sa famille pour clamer la justice et que réparation soit faite. Le CLC est en train d'attendre de nouvelles autorités de la République, les réformes dans ce secteur de la justice, de telle manière que la justice soit équitable pour les pauvres et les riches », a indiqué Jonas Tshombela, porte-parole du CLC. Le procès de l'activiste des droits de l'homme Rossy Mukendi reste toujours suspendu. Le conseil de la famille de la victime dit attendre la réponse de la Cour constitutionnelle sur la suite du procès. La Cour devra statuer sur une requête en inconstitutionnalité introduite par les avocats de la victime. Ils revendiquent les poursuites de ceux qu'ils qualifient comme étant "vrais auteurs" du crime et non ceux qui comparaissent devant le tribunal militaire garnison de Kinshasa Matete qui ne sont que de "simples exécutants", d'après Me Richard Bondo, un des avocats de la famille.

Namibie : Félix Tshisekedi et Hage G. Geingob vont discuter sur la possibilité d'échanges commerciaux. « J'ai retrouvé l'espoir et la confiance dans la capacité de la RDC à jouer un rôle significatif dans le développement de la région SADC et de l'Afrique dans son ensemble. C'est pourquoi la visite de travail du Président Tshisekedi en Namibie marque une étape cruciale dans la consolidation des relations bilatérales entre nos deux pays, avec pour objectif principal d'ouvrir de vastes possibilités d'échanges interpersonnels et d'échanges entre entreprises dans l'intérêt du bien partagé pour nos deux pays », indique la présidence namibienne sur son compte Twitter.

Tshopo : 4 morts dans les affrontements entre les Fardc et des hommes armés à Lowa. Selon le témoignage d'un notable de Lowa, les balles crépitaient dans le village de Masimango et dans la cité de Lowa. La même source indique les Fardc s'affrontaient avec un groupe d'hommes armés venus du groupement de Bakeka dans le secteur de Mituku Bamoya. Modeste Mukunda Bahati, chef de ces hommes armés, s'est autoproclamé chef du groupement Bakeka après avoir chassé l'autorité en place et tué cinq personnes en début de semaine dernière. Selon les notables et la société civile locale, l'Hôpital général de référence Lowa, le centre de santé de référence de Masimango, le couvent des prêtres ainsi que quelques maisons des opérateurs économiques ont été pillés par les Fardc.

Elections des gouverneurs au Kongo Central et en Ituri : les cours d'appel rendent leurs verdicts. A Bunia, la cour d'appel de l'Ituri a déclaré recevable la liste présentée par Jean Bamanisa avec comme colistier Martin Shalo Dudu. Cette liste avait été initialement invalidée par la Ceni. Quatre candidats sont en lice pour le governorat de l'Ituri : Samy Aduango du FCC, Bungishabaku Katho de Lamuka, Jean Bosco Lalo et Jean Bamanisa Saidi, deux candidats indépendants. La cour d'appel du Kongo Central a confirmé le même lundi quatre candidatures au poste de gouverneur du Kongo Cental. Parmi eux, Atou Matoubuana actuel gouverneur intérimaire de cette province.

Election des gouverneurs et sénateurs : requête d'une information judiciaire sur les allégations de corruption. Luzolo Bambi, conseiller spécial de l'ancien chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, demande au procureur d'ouvrir une information judiciaire sur les faits allégués de corruption dans le processus d'élections des Sénateurs et gouverneurs. Luzolo Bambi sollicite du procureur général des mesures urgentes à prendre pour stopper des faits qui portent atteinte à l'éthique et à l'intégrité de ceux qui sont censés représenter la population dans les assemblées délibérantes. Des voix se monnaient au sein des assemblées provinciales pour être élu gouverneur de province ou sénateur.

Certains électeurs vendent leurs voix qui à 20.000, 50.000 voire 100.000 dollars selon le rang qu'occupe le candidat, selon certains médias. Ce dernier aussi approche l'électeur et lui fait des propositions. Plusieurs articles de presse ont fait état de cette tendance générale de la corruption. Des faits que les services du conseiller spécial affirment avoir également constaté. Selon M. Luzolo, l'intégrité des acteurs électoraux déterminera l'engagement des futurs sénateurs et gouverneurs de province à contribuer à la moralisation de la vie publique et à la promotion de la bonne gouvernance.

Ensemble invite Félix Tshisekedi à prendre des initiatives susceptibles de régler la question d'illégitimité d'institutions. « Ensemble pour le changement constate que M. Félix -Antoine Tshisekedi a été proclamé Président de la RDC par la Ceni, validé et investi par la Cour constitutionnelle. Il constate que comme en 2006 et 2011, les élections de 2018 sont entachées de nombreuses irrégularités, en violation de la constitution et de la loi électorale. Ce qui affecte la crédibilité et la légitimité des institutions qui en sont issues », indique le communiqué. Ensemble qui se présente comme première force politique de l'opposition issue des élections de 2018 avec ses 66 députés nationaux et 97 députés provinciaux promet de poursuivre sa « lutte pour l'établissement d'un Etat de droit démocratique, le respect des libertés et de la dignité humaine, la lutte contre la corruption et les antivaleurs ». « Ensemble pour le changement attend du Président Tshisekedi des signaux forts notamment la libération des derniers prisonniers politiques dont Franck Diongo, Firmin Yangambi et Diomi Ndongala et favoriser le retour des exilés politiques et forcés à l'exil dont Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba et Mbusa Nyamwisi », peut-on lire dans le communiqué signé par Pierre Lumbi. En ce qui concerne la coalition Lamuka, Ensemble invite les principaux leaders et leurs organisations à procéder dans les meilleurs délais à une évaluation de l'action menée et à décider de sa nouvelle orientation.

Bandundu : 105 détenus s'évadent de la prison du Cinquantenaire. La prison du Cinquantenaire de Bandundu, capitale provinciale du Kwilu, a connu lundi 25 février l'évasion de 105 détenus. 12 d'entre eux ont été récupérés, annonce la Police nationale congolaise (PNC), ajoutant que « des expéditions de Police sont actuellement sur terrain pour traquer les fugitifs. » La famine serait la cause principale de cette évasion. Jusque-là, le directeur de cette prison se réserve de tout commentaire.

La Belgique appelle à la sauvegarde de forêts congolaises. La RDC « redémarre » et dispose de tous les atouts pour devenir une puissance économique importante, a affirmé mardi 26 février à Kinshasa François-Xavier Dedonnea, ministre d'Etat de la Belgique à la sortie de l'audience lui accordée par le président du bureau provisoire de l'Assemblée nationale. François-Xavier Dedonnea dit avoir expliqué à son hôte pourquoi il « s'occupe » du parc des Virunga au Nord-Kivu et de celui de la Garamba en Haut-Uele : « Si les forêts congolaises disparaissent, les changements climatiques vont s'accélérer partout dans le monde. Le Congo redémarre et je pense que le Congo a tous les atouts qu'il faut pour devenir une puissance économique importante. L'essentiel évidemment est de mettre sur pied et développer des mécanismes de gestion efficaces. »

La cour d'appel de Mbuji-Mayi proclame les 24 députés provinciaux élus. La cour d'appel de Mbuji-Mayi a rendu ses arrêts, lundi 25 février, dans les contentieux des résultats des législatives provinciales. Plus d'une dizaine des prononcés ont été dits par cette juridiction, avant de rendre publique la liste définitive des députés provinciaux élus du Kasai-Oriental. L'opinion est désormais fixée sur les vingt-quatre élus, qui devront siéger à l'assemblée provinciale du Kasai-Oriental, pour les cinq années à venir.

Mercredi 27 février.

Troubles à l'UNILU : onze policiers condamnés à des lourdes peines. Au total, quinze policiers, dont quatre officiers supérieurs, étaient poursuivis pour meurtre, tentative de meurtre, dissipation des munitions, violation des consignes et refus de dénoncer une infraction. Onze prévenus, dont un officier supérieur, sont condamnés à des peines allant de six mois de prison à la peine capitale. La cour a reconnu coupable de meurtre un commissaire principal et l'a condamné par contumace à la peine de mort. Trois agents de la police ont été condamnés par contumace à 20 ans de prison pour tentative de meurtre et dissipation de munitions. Six autres policiers sont condamnés à des peines allant de 6 mois à 2 ans de prisons. Coupable de refus de dénonciation d'une infraction, le commissaire supérieur principal et commandant provincial adjoint de la police du Haut-Katanga est condamné à 12 mois de prison assortie d'un sursis de cinq ans. C'est-à-dire qu'il va passer ces 12 mois en liberté. Mais, si dans les cinq ans qui suivent, il commet la même infraction, il sera obligé de passer les 12 mois en prison. Par ailleurs, trois autres officiers supérieurs et deux agents de la PNC ont été acquittés. La cour militaire de Lubumbashi a alloué aux parties civiles des sommes allant de 40 000 à 50 000 dollars américains à chacune des victimes au titre de dommages et intérêts. Ces policiers ont été condamnés pour des infractions commises lors de la répression de manifestations estudiantines du dimanche 27 janvier contre la coupure de l'énergie électrique et le manque d'eau sur le site universitaire.

Insécurité à Lowa : en créant le parc de la Lomami, « l'Etat n'a pas envisagé des activités alternatives pour les populations. Trois ans après la création du parc de la Lomami, la localité de Lowa dans le territoire d'Ubundu, situé à 125 Km au sud de Kisangani dans la province de la Tshopo fait face à une insécurité à répétition perpétrée par des hommes armés. Une insécurité qui déstabilise l'autorité en place et les activités économiques de ce grand centre commercial. Le politologue Casimir Ngumbi, estime qu'en créant le parc de la Lomami, « L'Etat n'a pas envisagé des activités alternatives pour les populations locales ». Ce qui pourrait expliquer que les populations revendiquent en usant de violence y compris la violence armée.

A Goma, une marche de la Lucha dispersée, des activistes interpellés. Ces activistes marchaient pour dénoncer l'insécurité grandissante ces derniers temps dans la ville de Goma à la nuit tombée. Sur leur passage, ces militants ont été encouragés par les habitants, ce qui n'a pas plu à la police. Malgré la lettre d'information adressée au maire pour annoncer leur activité qui prévoyait un sit-in devant le gouvernorat de province, la police a jugé bon de les conduire au cachot de la mairie. La police a également interpellé un journaliste qui couvrait la manifestation et brutalisé ses confrères, selon des témoins de la scène.

Ebola : « Si l'épidémie dure encore, ça veut dire que dans la riposte il reste des lacunes » (Oly Ilunga). « Si l'épidémie dure encore, ça veut simplement dire que dans la mise en œuvre il reste des lacunes et nous devons donc continuer à traquer en permanence ces lacunes », a déclaré le ministre de la santé, Oly Ilunga, mardi à Goma à l'ouverture de réunion des acteurs qui luttent contre Ebola. Malgré ces difficultés, une réduction sensible de la transmission est constatée dans les foyers initiaux du virus, notamment à Beni.

L'identification de la majorité parlementaire avant la nomination du Premier ministre. « Ces législatives ont donné ce qu'elles ont donné. On peut en faire des commentaires comme on veut mais est-il qu'il y a une majorité qui prétend être une majorité mais on attend l'identifier comme il se doit pour confirmer que c'est bien cette majorité-là et ensuite nous irons dans des discussions politiques parce que le président que je suis n'acceptera pas d'être président qui règne mais qui ne gouverne pas », a déclaré Félix.

Viande de porc interdite d'importation en RDC : le producteur a été identifié. Le producteur de la viande de porc en provenance des Pays-Bas, interdite d'importation, de commercialisation et de consommation sur toute l'étendue de la RDC, a été identifié et le lot incriminé déterminé. Malgré ces assurances, la RDC devrait renforcer son système de contrôle, d'après le ministre d'Etat Jean Lucien Busa. « J'ai instruit l'Office congolais du contrôle de renforcer sa vigilance et de rendre urgent le contrôle de toutes les viandes qui viennent en particulier des Pays-Bas », a-t-il annoncé.

L'ECC lance des consultations pour régler « la crise post-électorale ». Le président de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) s'est entretenu mercredi 27 février à Kinshasa avec le député Martin Fayulu, candidat malheureux à la présidentielle de décembre dernier, en vue de trouver des voies et moyens de sortie de la « crise post-électorale » en RDC. A ce sujet, l'ECC annonce d'autres concertations avec les confessions religieuses et l'ensemble de la société civile dans les tout prochains jours. L'ECC précise que la série des consultations vise à trouver un cadre des concertations nationales, afin de « requalifier le rôle de la société civile et de canaliser une dynamique susceptible d'accompagner l'action politique en RDC. »

Présidentielle 2018 : Martin Fayulu continue d'exiger « le recomptage des voix ». Le député Martin Fayulu, candidat malheureux à la présidentielle du 30 décembre dernier propose un plan de sortie de « crise post-électorale », axé sur la vérité des urnes. Ce plan prévoit notamment « le recomptage des voix, pour savoir qui a gagné », a-t-il expliqué mercredi 27 février à Kinshasa, à l'issue de sa consultation par la présidence de l'Eglise du Christ au Congo (ECC). « Le premier volet, c'est recomptage des voix, comme nous l'avons exigé. Maintenant, si quelqu'un pense qu'on veut lui faire perdre la face, parce que lui a triché et nous voulons couvrir ça, nous sommes aussi d'accord pour que chacun garde sa personnalité et dans ce cas-là rentrons aux élections. »

Jeudi 28 février.

Sanctions américaines : la MP attend de la RDC « une réplique vive et appropriée ». « La Majorité attend des autorités nationales et de tous les patriotes une réplique vive et appropriée afin de ne pas porter atteinte à la dignité de tout un peuple », a affirmé André-Alain Atundu. Les Etats-Unis ont sanctionné cinq personnalités congolaises en raison de leur implication dans une corruption importante liée au processus électoral. Il s'agit de Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante ; Marcellin Mukolo Basengezi, conseiller du président de la Ceni ; Norbert Basengezi Katintima, vice-président de la Ceni ; Aubin Minaku Ndjalandjoko, ancien président de l'Assemblée nationale ;

Benoit Lwamba Bindu, président de la Cour constitutionnelle. Dans un communiqué publié vendredi 22 février, le département d'Etat indique que ces sanctions concernent la restriction des visas.

Kyungu wa Kumwanza : « Je ne suis pas dans l'opposition vis-à-vis du pouvoir actuel, je me retrouve dans ce pouvoir ». Gabriel Kyungu wa Kumwanza est le coordonnateur de la plate-forme Ensemble pour le changement dans le Haut-Katanga.

Il se dit très content qu'Ensemble ait clarifié quelque peu la situation qui commençait à créer de la confusion dans les esprits des membres de cette plate-forme que dirige Moïse Katumbi. Selon lui, le grand point qui préoccupait ce regroupement était de reconnaître ou non Félix Tshisekedi comme président de la République. Sur cette question, « il n'y a pas de confusion », a-t-il déclaré. Pour Gabriel Kyungu, « le chef de l'Etat, le président de la République actuel s'appelle Antoine-Félix Tshilombo Tshisekedi ».

Butembo : des hommes armés attaquent un centre de traitement Ebola et tuent un garde. Un communiqué du ministère de la Santé indique qu'au moment de l'attaque, 38 patients suspects et 12 patients confirmés d'Ebola étaient pris en charge dans ce centre. Parmi les patients suspects, 32 ont pris la fuite. Huit patients parmi les cas confirmés ont été retrouvés dans leurs chambres individuelles. Le ministère de la Santé continue des recherches pour retrouver les 4 autres malades confirmés d'Ebola en fuite. Pour l'instant, les malades ont été provisoirement transférés dans le centre de transit de Butembo.

Les ex-M23 auront à choisir entre l'armée et la vie civile. Le sort des ex-combattants du M23 rapatriés volontairement mardi dernier à Goma dépend du choix qu'ils auront à opérer à la base de Kamina ou ils seront cantonnés dans le cadre du processus de leur prochain encadrement. « Pour savoir ce qui leur est réservé, sachez que les familles ou les dépendants vont tous rentrer dans leurs familles respectives », a dit le major Ndjike. Mais pour ce qui est des combattants, il fait savoir qu'ils iront à Kitona où ils auront à opérer un choix. « Ceux qui vont opter pour l'armée, il y a un processus, ils seront réintégrés dans les Forces armées de la République Démocratique du Congo, après avoir suivi ce processus. Et ceux qui vont opter pour la vie civile, il y a aussi un processus et vont finalement rentrer dans la vie civile », a précisé le porte-parole.

La sécurité alimentaire au centre du nouveau programme de la FAO. Evalué à 154,5 millions de dollars, ce cadre de programmation comprend une trentaine de projets dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la résilience communautaire en temps de crise et des changements climatiques. « Il y a un peu plus de 13 millions des Congolais qui sont en insécurité alimentaire et certains sont même dans des phases critiques. C'est énorme ! Ça nous interpelle. C'est pour cela que la sécurité alimentaire va être une de nos priorités dans le prochain cadre de programmation », a expliqué Aristide Ongone Obame, le tout nouveau Représentant de la FAO en RDC.

Tshopo : environ 5000 déplacés en détresse à Ubundu. Les déplacés de guerre continuent d'affluer vers la cité d'Ubundu, territoire situé à 125 Km au sud de Kisangani, à la suite du déclenchement des hostilités entre les Fardc et les hommes en armes dans la localité de Lowa, depuis trois semaines. Evalués à près de cinq mille personnes, ces déplacés, dont la majorité passent nuit à la belle Etoile, manquent de tout. Et sur place à Lowa les crépitements des balles se font toujours entendre, ont affirmé jeudi 28 février les autorités territoriales. Certains dans des églises et d'autres dans des espaces publics, ces déplacés passent des moments difficiles de leur vie, selon l'administrateur du territoire, Simon Penzi. Ils trouvent difficilement à manger et utilisent l'eau du fleuve pour boire. Outre la famine, des cas de diarrhée et de vomissement sont signalés. Ce sont les enfants qui sont plus affectés, a précisé la même source. Par ailleurs, souligne l'administrateur Simon Penzi, un nombre important des déplacés, dont les autorités éducatives, médicales et ecclésiastiques de Lowa réfugiés à Ubundu, sont en route depuis le mardi pour Kisangani.

Meurtre des experts de l'ONU : controverse sur l'identité d'un prévenu. Les débats ont notamment tourné autour de l'identité de l'un des prévenus qui conteste le nom par lequel il est identifié dans cette affaire. Sur l'acte d'accusation, le prévenu est présenté sous le nom «Ngalumulume Ngandu Michel alias Ntumba Dialolo». Son avocat affirme que son client s'appelle Ngalumulume Ngandu Michel. Mais, pour le ministère public, le prévenu se nomme Ntumba Dialolo. Et pour le confirmer, l'organe de la loi a fait venir à la barre le chef du village Kasende, dont l'accusé est originaire. Le chef coutumier, qui a été entendu comme renseignant au cours de l'audience de ce jeudi, dit connaître le prévenu, dont il révèle même le nombre d'épouses : trois. Selon lui, l'accusé s'appelle bien Ntumba Dialolo. Pour leur part, les avocats de l'accusé contestent ce nom. Ils présentent en pleine audience une carte d'électeur de leur client qui porte le nom de Ngalumulume Ngandu Michel. Selon eux, cette pièce d'identité est bien la preuve que le tribunal ne poursuit pas la bonne personne. Les avocats estiment donc qu'il y a erreur sur la personne.